Rapport final PLAN CLIMAT – AIR – ENERGIE TERRITORIAL 2021-2026

De la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

PRIVAS CENTRE ARDÈCHE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE

PREAMBULE p. 3

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE p. 4

LA CONCERTATION p. 12

PARTIE I : SYNTHESE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL p. 17

PARTIE II : ELABORATION DE LA STRATEGIE p. 37

Pourquoi une stratégie territoriale ? p. 38

Niveau d'ambition et trajectoire p. 39

Les axes stratégiques p. 42

PARTIE III : ELABORATION DU PROGRAMME D'ACTIONS p. 46

Organisation du programme d'actions p. 47

Le programme d'action consolidé p. 48

Les trajectoires obtenues p. 53

PARTIE IV : DETAIL DU PROGRAMME D'ACTIONS p. 58

PARTIE IV : SUIVI & EVALUATION p. 71

PARTIE V : CONCLUSIONS p. 82

PREAMBULE

Les intercommunalités : piliers de la transition énergétique

La Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) adoptée en 2015 a posé un cadre d'action sur les engagements internationaux et européens de la France en matière de climat. Elle a positionné les collectivités de manière générale, et les intercommunalités en particulier, au premier rang de l'action dans les territoires et les nomme **coordinateurs de la transition énergétique**.

Les intercommunalités voient ainsi leur rôle renforcé dans l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'analyse de la vulnérabilité du territoire et l'adaptation au changement climatique. A cela s'ajoutent également, la réduction des émissions des Gaz à Effet de Serre (GES), la maîtrise de la demande en énergie et la lutte contre la précarité énergétique, le développement des énergies renouvelables et, enfin, le suivi et l'évaluation des actions mises en place.

Les intercommunalités se voient aussi attribuer de nouvelles missions en matière de séquestration carbone, de développement de réseaux de chaleur, de réduction des émissions de polluants …

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE

Le réchauffement climatique, une réalité vécue mobilisatrice

La réalité du défi climatique ne fait aujourd'hui plus aucun doute : elle est désormais très richement documentée et a été reconnue internationalement – à l'occasion notamment de la COP21 de Paris en 2015.

À l'échelle globale, des records de chaleur sont battus chaque année. Le département de l'Ardèche subit également ces tristes records ce qui provoquent depuis plusieurs années des sècheresses continues. Ces épisodes, qui se reproduisent de plus en plus, illustrent la publication du dernier rapport du GIEC. Bien que sans surprise, ses conclusions ne peuvent que nous alarmer quant à l'avenir à court terme de notre planète. Dans un document de 400 pages, des experts alertent sur le fait que le monde devra engager des transformations "rapides" et "sans précédent", **s'il veut limiter le réchauffement climatique à 1,5°C.**

Avant cela et d'autant plus désormais, le changement climatique et ses conséquences sur notre quotidien ne sont plus l'obsession de quelques-uns mais bien une préoccupation qui nous interpelle tous au moment d'utiliser notre voiture, de remonter le thermostat de notre chauffage, d'utiliser l'eau, de faire nos courses … la question revient chez beaucoup d'entre nous : « *Que puis-je faire à mon échelle ? Que pouvons-nous faire collectivement ? Comment y parvenir sans opposer fin du monde et fin de mois ? Comment assurer une transition écologique socialement acceptable ?* »

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE

La transition écologique : un impératif et une opportunité

Les pouvoirs publics : Etat et collectivités ont un rôle majeur pour impulser un changement réel de nos comportements et accompagner les citoyens.

Mais au-delà de l'injonction d'agir en faveur de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique, **la transition énergétique et écologique sont de véritables opportunités pour les territoires**. Elles sont en effet synonymes de développement de l'activité locale et de l'emploi, d'autosuffisance énergétique, de préservation des espaces naturels ou encore d'effets bénéfiques sur notre santé grâce notamment à une amélioration de la qualité de l'air.

L'urgence nous contraint aujourd'hui à inscrire notre territoire dans les transitions économiques, écologiques et sociétales. Cette démarche ambitieuse devra s'appuyer sur celles et ceux qui vivent et font vivre ce territoire à travers des objectifs réalistes et soutenables.

La réalisation du **Plan Climat Air Energie Territorial** (PCAET) jusqu'à 2026 nous permet d'interroger nos pratiques et de fixer des ambitions fortes pour tous (entreprises, associations, citoyens, collectivités etc.) : **nous sommes ainsi tous des contributeurs**.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE

Un objectif « bas carbone » multicible

La Communauté d'Agglomération porte une démarche collaborative fondée sur le diagnostic de notre situation, de nos potentiels de développement et une ambition forte : réduire notre charge carbone à l'horizon 2030 et nous engager fortement pour limiter les Gaz à Effets de Serre (GES), notre objectif « bas carbone » s'inscrit dans les objectifs nationaux et européens avec en ligne de mire la neutralité à 2050.

En effet, la modération du changement climatique passe impérativement et prioritairement par la réduction des GES.

Enfin, le Plan Climat engage notre territoire dans un cadre d'actions contributrices sur les 4 grands thèmes suivants :

La **maîtrise des consommations** énergétiques ;

La **production d'énergie** à partir des ressources renouvelables et mobilisables localement ;

La **réduction des gaz à effet de serre** ;

La **qualité de l'air**.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE

Le territoire a été l'un des précurseurs dans la mobilisation autour des enjeux du changement climatique des économies d'énergie :

La CC Pays de Vernoux devient Territoire à Energie Positive en 2013

Labellisé « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) en 2016

Les récentes évolutions du territoire (fusion de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et la communauté de communes du pays de Vernoux en 2017) ont contribué à faire émerger le **besoin d'actualiser la stratégie du territoire en matière de développement durable.**
Convaincue du rôle majeur des territoires ruraux pour la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la transition énergétique, la CAPCA s'est engagée dans l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial.
En parallèle, elle s'est portée candidate **au dispositif « Territoire à Energie POSitive) (TEPOS**) dont les objectifs très ambitieux viennent renforcer l'entrée « énergie » du PCAET, et permettant ainsi d'associer à la candidature TEPOS un diagnostic poussé du territoire, une stratégie énergie conçue collectivement et associée à une stratégie qualité de l'air/adaptation, et enfin un plan d'action concerté et construit avec l'ensemble des acteurs opérationnels du territoire.

« 100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE

Un programme d'actions stratégique et opérationnel :

Ainsi, **50 actions** ont été définies avec les acteurs du territoire pour nous engager massivement et collectivement :

- Le **développement de mobilités alternatives** à la voiture individuelle,
- La réduction de l'impact carbone de la mobilité,
- La **production d'ENR** au sein d'une stratégie qui préserve la haute valeur écologique et paysagère de notre territoire,
- La **préservation des espaces naturels** et de la **ressource en eau,**
- **L'isolation performante de nos bâtiments** et logements,
- La **réduction** et **gestion durable des déchets.**

A travers ce premier Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche se dote ainsi d'un outil opérationnel pour **mettre en œuvre la transition énergétique et écologique localement**.
Forte d'une priorité tournée vers la réduction du carbone pour nos besoins énergétiques et ce notamment à travers une politique de maîtrise des consommations énergétiques, la CAPCA engage son territoire et ses habitants vers une trajectoire ambitieuse et mature pour relever ces défis.

ARTICULATION AVEC LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Le Plan Climat Air Energie Territorial est la déclinaison réglementaire locale de l'engagement de la France contre le dérèglement climatique et inscrit dans la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte.

La CA Privas Centre Ardèche est actuellement engagée, en parallèle de son PCAET, dans une démarche d'élaboration de **documents de planification et d'urbanisme** qu'est le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT Centre Ardèche), dont le PADD est actuellement en cours d'élaboration.

L'élaboration parallèle du PCAET et de la candidature TEPOS d'une part, du SCoT d'autre part, est une opportunité pour harmoniser les politiques publiques territoriales et intégrer les **dimensions environnementales et énergétiques dans la planification urbaine**. En retour, le PCAET doit permettre de répondre aux enjeux énergétiques et climatiques de la Communauté d'Agglomération tout en répondant aux objectifs de développement durable du SCoT. Le PCAET doit en effet prendre en compte les orientations du SCoT.

Indirectement, le PCAET devra également répondre localement aux objectifs fixés par le Plan de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA), et améliorer ainsi la qualité de l'air du territoire.

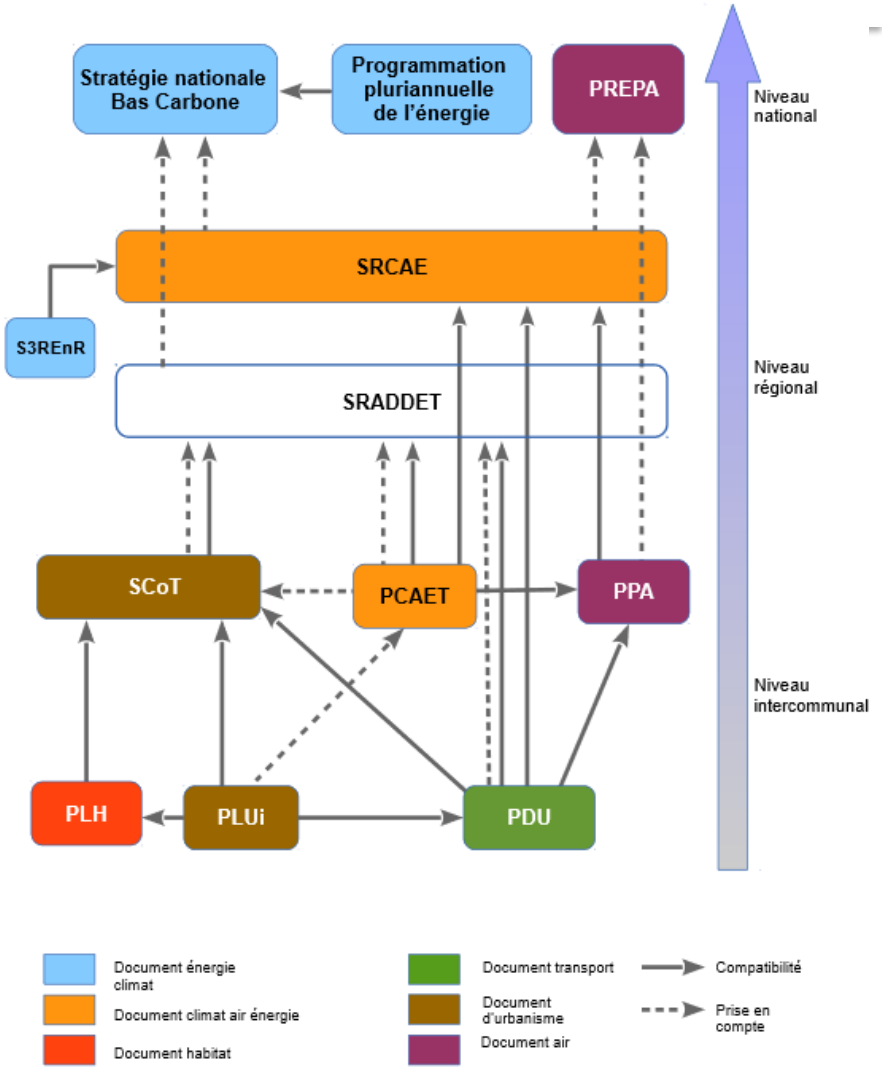

Schéma de l'articulation entre les différents documents de planification ayant un impact sur les enjeux énergie-climat, Cerema - 2017

OBJECTIFS DU PCAET

Démarche de planification **à la fois stratégique et opérationnelle**, le PCAET est révisé tous les 6 ans. Il se compose d'un diagnostic, d'une stratégie territoriale et d'un programme d'actions ayant pour objectifs de :

- Réduire les **consommations d'énergie** du territoire
- Développer les **énergies renouvelables** (EnR)
- Diminuer les émissions de **Gaz à Effet de Serre** (GES)
- Améliorer la **qualité de l'air**
- **Adapter** le territoire aux changements climatiques

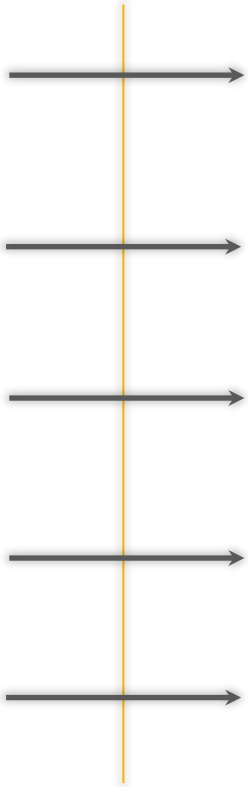

-20% *de consommation d'énergie en 2030 (par rapport à 2012) visé par la LTECV au plan national*

23% *d'EnR de la consommation finale d'énergie en 2020 visé par la LTECV au plan national*

70% *des actions de réduction des émissions de GES se décideront et seront réalisées au niveau local (PNUE)*

68 à 97 milliards *d'euros par an comme coût de la pollution atmosphérique en France (Sénat)*

La température moyenne a déjà augmenté de ***+1°C*** *en France en un siècle (Météo-France)*

PLANNING DE LA DEMARCHE

S2 **2018** — **2019**

Phase 1 : Élaboration dossier TEPOS

Phase 2 : Élaboration du PCAET

Phase 3 : Évaluation environnementale et stratégique du PCAET

Diagnostic et point d'étape | **Stratégie** | **Programme d'action et dispositif de suivi** | **Mises à jour**

Réunion de lancement
CoTech 1
COPIL 1
CoTech 2
Séminaire élus
Forum TEPOS
CoTech 3
COPIL 3
Lettres d'engagement
CoTech 4
COPIL 4
Ateliers plan d'action
CoTech 5
COPIL 5

Etat des lieux énergétique et étude de potentiels (MDE et ENR)

Point d'étape des actions engagées et en projet

Diagnostic Air et Climat

Actions sans regret

Stratégie TEPOS 2050 et actions long terme

Récupération des lettres d'engagement

Stratégie PCAET (2030 et jalons intermédiaires)

Plan d'actions TEPOS 2019-2025

Livrables finaux TEPOS

Plan d'actions PCAET

Dispositif de suivi - évaluation

Livrables finaux PCAET

Mises à jour par itération

LA CONCERTATION

PCAET de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

PRIVAS CENTRE ARDÈCHE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

METHODOLOGIE DE LA CONCERTATION

Avoir des temps longs de mobilisation

- Intégrer la disparité du territoire : travail différencié avec les acteurs ruraux et urbains
- Intégrer les différentes problématiques selon la situation des participants (accès aux transports en commun, capacité à rénover, potentiel EnR existant…)

Favoriser la proximité pour mobiliser

- Varier les lieux de concertation, les créneaux et horaires
- Permettre de travailler en petits groupes pour faciliter les échanges

Identifier et mobiliser les acteurs pertinents du territoire

- Effectuer une cartographie fine des acteurs du territoire, mobilisables sur les problématiques énergie climat
- Solliciter les structures pertinentes lors de la phase opérationnelle

ETAPES DE LA CONCERTATION

Etape 1 : Réalisation et appropriation du diagnostic

- Après la réalisation du diagnostic climat air énergie grâce aux données sources des agences régionales et départementales spécifiques (AREC, Chambre d'Agriculture, ATMO, etc.) par l'AMO, les résultats ont été présentés lors des comités techniques et ateliers de concertation permettant l'appropriation par les participants, des enjeux spécifiques au territoire.

Etape 2 : Elaboration de la stratégie

- L'élaboration de la stratégie énergie a permis de **réunir les élus communaux et communautaires de la CAPCA pour un exercice de prospective territoriale**.
- Le **séminaire d'élus** a été un temps politique important pour se projeter dans le futur et imaginer le territoire souhaité de la CA Privas Centre Ardèche en 2050 en terme de performance énergétique des bâtiments, mobilité durable, pratiques agricoles vertueuses ou encore de production d'énergies renouvelables.
- La compilation de l'ensemble des contributions a permis de **définir la première trame de stratégie de la Communauté d'Agglomération** et de dessiner les évolutions énergétiques.

ETAPES DE LA CONCERTATION

Etape 3 : Co-construction du programme d'action

- Le programme d'actions vient rendre concrets et opérationnels les objectifs stratégiques.
- Le programme d'action s'est construit en **concertation avec les acteurs du territoire,** préalablement identifiés**.** Cette dynamique collective a permis de mettre en valeur les atouts du territoire, faire émerger les projets existants mais surtout d'**identifier les leviers à actionner et imaginer les actions** de demain. La construction du programme d'action s'est déroulé en deux temps distincts :

Forum TEPOS : dédié à la construction du plan d'action « Energie » *(atelier animé le 05/03/2019, les Ollières sur Eyrieux)*

Ateliers adaptation : dédiés à l'élaboration d'actions permettant au territoire de mieux faire face et s'adapter au changement climatique et ses impacts *(atelier animé le 10/09/2019, les Ollières sur Eyrieux)*

CONCLUSION DE LA CONCERTATION

En nombre

- Au total ce sont près **de cent trente participants** qui se sont mobilisés lors des 2 journées de concertation proposées
- Une **vingtaine de structures** (associations, entreprises, exploitants agricoles, institutionnels, agences…) ont été représentées.
- L'ensemble des services techniques de la Communauté d'Agglomération ont été mobilisés.
- Les communes de la CAPCA ont participé.

Finalité

- Pour son premier PCAET, la Communauté d'Agglomération a su mobiliser un panel varié d'acteurs opérationnels, qui ont activement contribué à l'élaboration des actions à mener, s'assurant ainsi que son PCAET sera porté de façon partagée sur le territoire.
- La participation importante aux temps de concertation témoigne également d'une **volonté des acteurs du territoire à s'impliquer en faveur de la transition écologique**.

ELEMENTS DE SYNTHESE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

PCAET de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

PRIVAS CENTRE ARDÈCHE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CONSOMMATION D'ENERGIE

941 546 MWh consommés en 2017

Consommation totale par secteur (MWh/an) en 2017

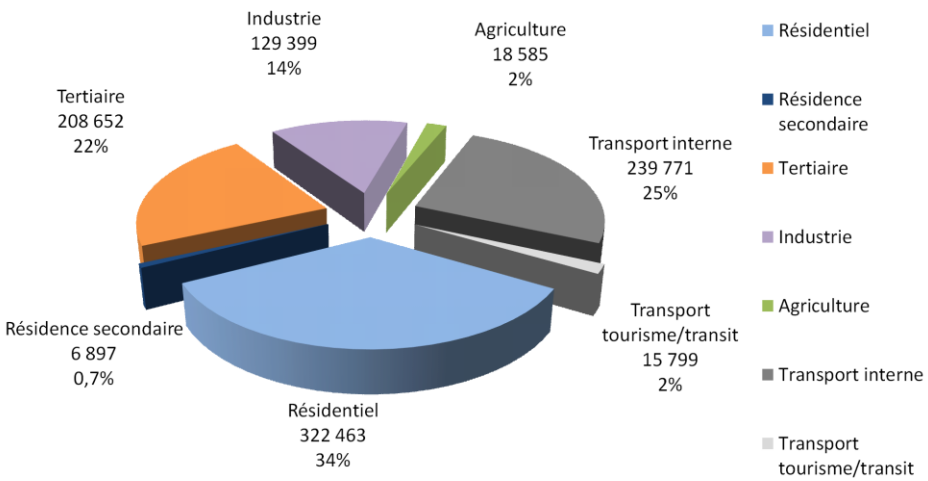

Conso. par énergie MWh/an en 2017

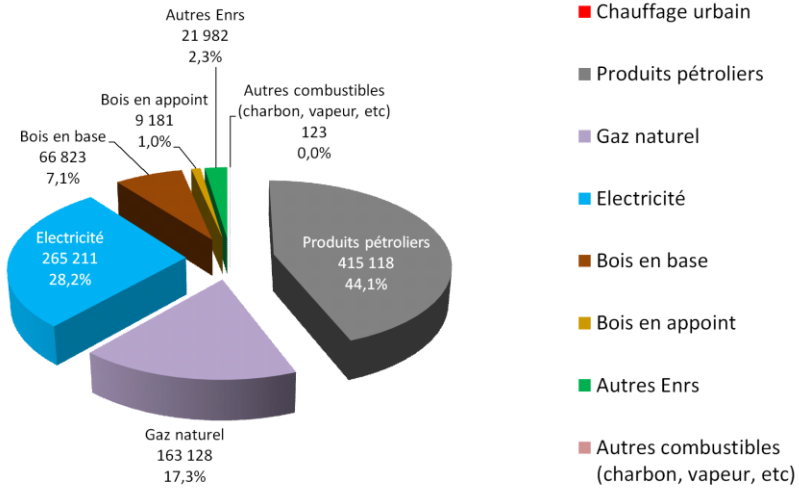

Le **secteur résidentiel, le tertiaire et le transport interne représentent une part prépondérante des consommations sur le territoire**. Si l'on s'intéresse au parc des bâtiments (résidentiel et tertiaire), il représente plus de 50% des consommations totales du territoire.
La répartition de la consommation par secteur est similaire à celle du département si ce n'est le tertiaire qui prend le pas sur l'industrie

En termes de ressources énergétiques utilisées, on constate que, sur le territoire, **trois combustibles se détachent** : en premier lieu les **produits pétroliers** (le fuel et le gaz propane pour le chauffage ainsi que les carburants) qui représentent **44% des consommations d'énergie** ; viennent ensuite **l'électricité et le gaz naturel avec une part respective de 28% et 17%** des consommations.

PRODUCTION D'ENERGIE

864 021 MWh produits en 2017

Bilan des énergies renouvelables 2017	CA Privas Centre Ardèche
PRODUCTION DE CHALEUR ET DE FROID	
Solaire thermique 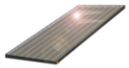	
nb installations	nc
nombre de m²	3 451 m²
production annuelle (MWh/an)	**1 812 MWh/an**
rejet de CO_2 évité (tCO_2/an)	181
Bois énergie (chaudières collectives)	
nb installations	42
puissance installée (kW)	6 471 kW
tonnes de bois valorisées par an	8 496
production annuelle (MWh/an)	**28 208 MWh/an**
rejet de CO_2 évité (tCO_2/an)	8 702
Poêles Cheminées Chaudières *(Estimation)*	
nb d'équipements (cheminées, inserts, poêles, chaudières)	6 985
tonnes de bois valorisées par an	12 710
production annuelle (MWh/an)	**47 796 MWh/an**
rejet de CO_2 évité (tCO_2/an)	15 199
Géothermie *(Estimation)*	
nb installations	104
puissance installée (kW)	1 630 kW
production renouvelable (MWh/an)	**4 207 MWh/an**
rejet de CO_2 évité (tCO_2/an)	1 298
Aérothermie - pompes à chaleur *(Estimation)*	
nb d'installations	590
puissance installée (kW)	5 335 kW
production renouvelable (MWh/an)	**13 766 MWh/an**
rejet de CO_2 évité (tCO_2/an)	4 378
Biogaz	
nb de site	1
production de chaleur (MWh/an)	**438 MWh/an**
rejet de CO_2 évité (tCO_2/an)	131
Biomasse (production de chaleur industrie)	
production de chaleur (MWh/an)	**2 196 MWh/an**
rejet de CO_2 évité (tCO_2/an)	657
Valorisation des déchets ménagers	
nb de site sur le territoire	0
production de chaleur (MWh/an)	**0 MWh/an**
rejet de CO_2 évité (tCO_2/an)	0
TOTAL PRODUCTION THERMIQUE (MWh/an)	
production annuelle thermique (MWh/an)	**98 424 MWh/an**
rejet de CO_2 évité (tCO_2/an)	30 546

PRODUCTION D'ELECTRICITE	
Hydroélectricité	
nb installations	22
puissance installée (kW)	227 998 kW
production annuelle (MWh/an)	**720 252 MWh/an**
rejet de CO_2 évité (tCO_2/an)	216 076
Photovoltaïque	
nb installations	564
nombre de m²	56 980 m²
puissance installée (kWc)	8 547 kWc
production annuelle (MWh/an)	**10 265 MWh/an**
rejet de CO_2 évité (tCO_2/an)	3 080
Eolien	
nb d'éoliennes	9
puissance installée (kW)	15 200 kW
production annuelle (MWh/an)	**35 080 MWh/an**
rejet de CO_2 évité (tCO_2/an)	10 524
Biogaz (Production d'électricité)	
nb de site	0
production d'électricité (MWh/an)	**0 MWh/an**
rejet de CO_2 évité (tCO_2/an)	0
Biomasse (production d'électricité) 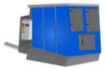	
production d'électricité (MWh/an)	**0 MWh/an**
rejet de CO_2 évité (tCO_2/an)	0
Valorisation des déchets (production d'électricité)	
nb de site sur le territoire	0
production d'électricité (MWh/an)	**0 MWh/an**
rejet de CO_2 évité (tCO_2/an)	0
TOTAL PRODUCTION ELECTRIQUE (MWh/an)	
production annuelle électrique (MWh/an)	**765 597 MWh/an**
rejet de CO_2 évité (tCO_2/an)	229 679
CARBURANT	
Agrocarburant	
nb de site	0
Production annuelle (MWh/an)	**0 MWh/an**
TOTAL TOUTES ENERGIES RENOUVELABLES	
production annuelle (MWh/an)	**864 021 MWh/an**
rejet de CO_2 évité (tCO_2/an)	260 225
Couverture de la consommation totale du territoire	**91,8%**

Sources : OREGES, ODRE, AFPAC, AXENNE

EMISSION DE GES

292 790 teqCO_2 émises en 2017

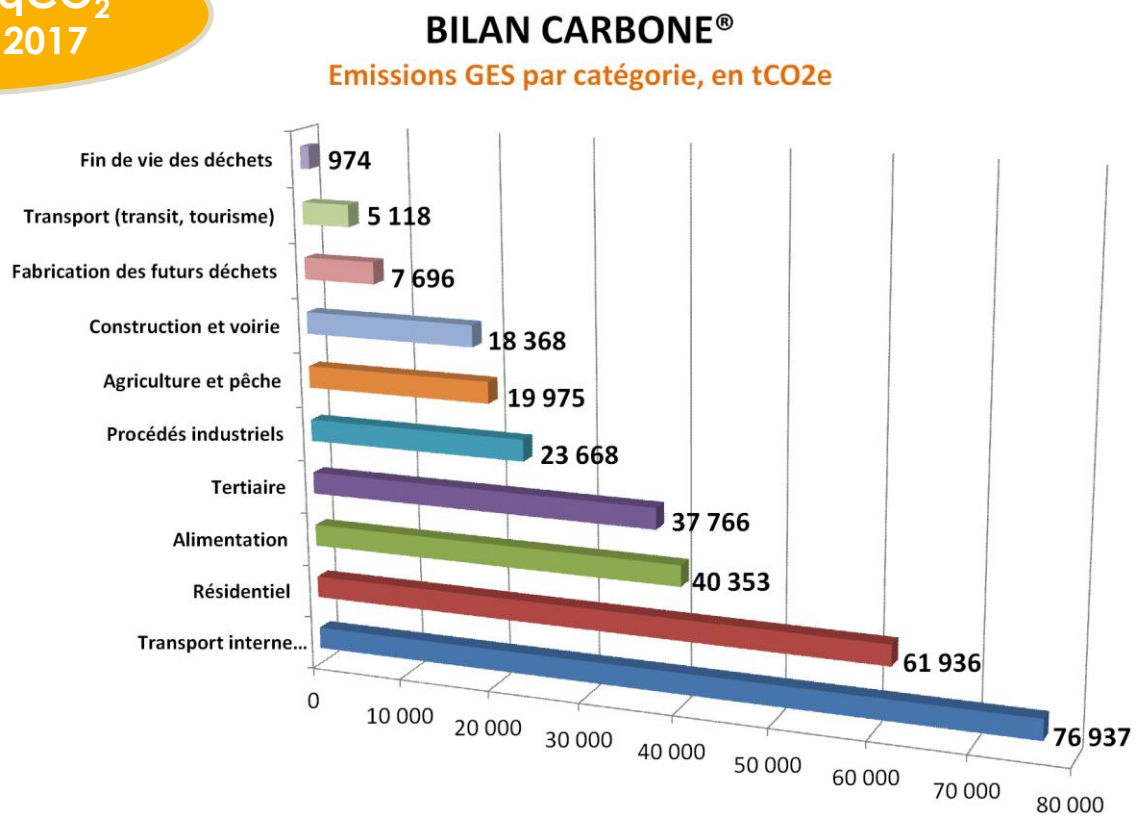

Les citoyens du territoire émettent une partie importante du CO_2 (64% du bilan en additionnant les postes Transport interne, Résidentiel, Alimentation, Fabrication de futurs déchets, Fin de vie des déchets). L'agriculture, qui ne représentait que 2% des consommations du territoire, pèse pour 7% dans les émissions de GES (déjections des animaux, l'utilisation des engrais et pour une part beaucoup plus infime, les carburants et la consommation d'électricité).

Au regard des émissions de GES du territoire, les émissions s'élèvent **à 6,5 tonnes équivalent CO_2 par habitant**. A titre de comparaison, **un Français émet en moyenne 7,3 tonnes équivalent CO_2**.

FACTURE ENERGETIQUE

La facture énergétique du territoire s'élève à **89M d'euros**.

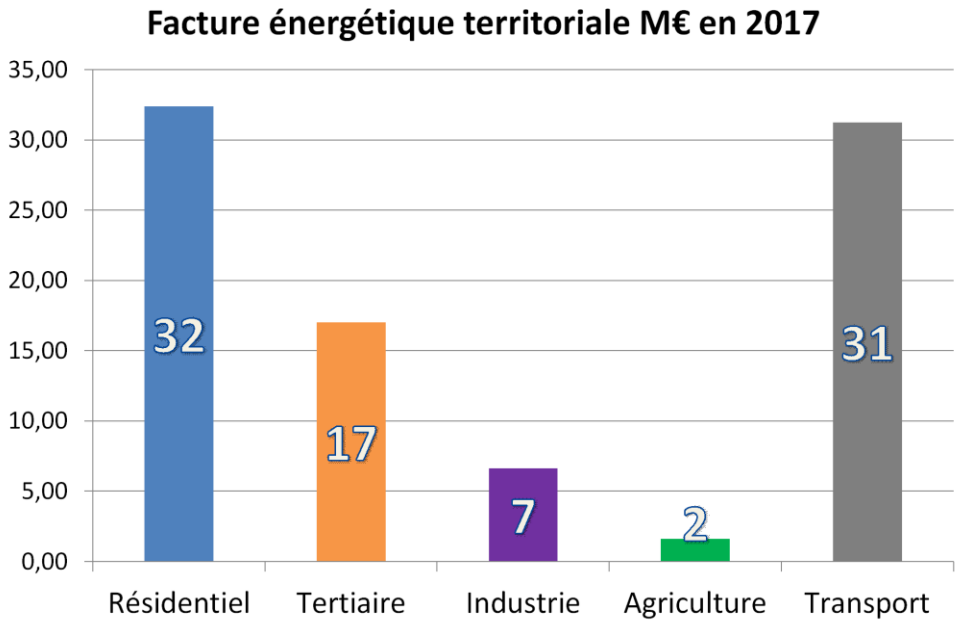

De quoi parle-t-on ?

Le graphique ci-dessus est élaboré sur la base du coût moyen par type d'énergie et par acteur en 2017. Cette facture énergétique territoriale **reflète la consommation interne du territoire** (pas de comptabilisation des consommations de transport du transit des camions et du tourisme puisqu'il ne s'agit pas d'une dépense du territoire).

FACTURE ENERGETIQUE

Les flux financiers totaux représentent
99,7 M€ annuels*.

15,5 M€

« restent » sur le territoire annuellement

Soit, avec la production d'énergies renouvelables, 13% de la facture énergétique.

7,0 M€/an (vente du bois énergie, économies générées par les pompes à chaleur, solaire thermique)

6,0 M€/an (vente d'électricité : photovoltaïque, petite hydroélectricité)

2,55 M€/an pour la taxe IFER (hydroélectricité et photovoltaïque de plus de 100 kWc)

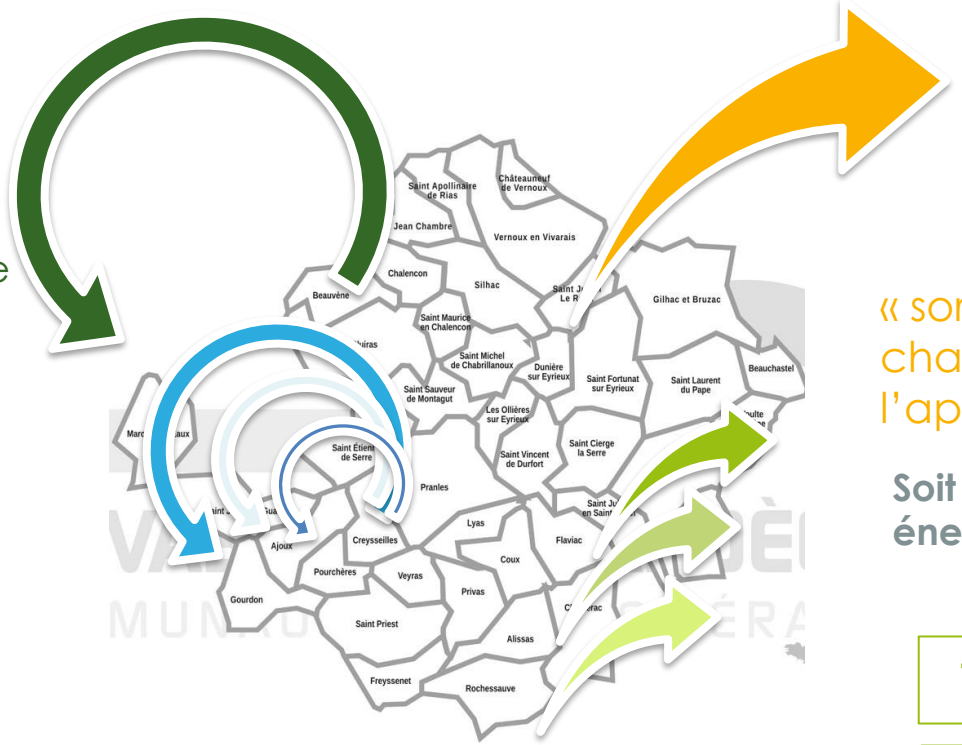

84,2 M€

« sortent » du territoire chaque année pour l'approvisionnement

Soit 87% de la facture énergétique

42 M€/an (fioul, autres combustibles)

34 M€/an (électricité)

8 M€/an (gaz naturel et propane)

* Hors grands barrages, grand éolien et centrales PV au sol.

IMPACTS ECONOMIQUES

Au titre des enjeux environnementaux, la facture énergétique est un puissant instrument de mobilisation des élus et des habitants :

~ 1 980 €

Soit la facture énergétique annuelle par habitant de la CAPCA.

6,2 %

C'est ce que représentent les dépenses énergétiques annuelles dans le PIB local.

16,8% des ménages vivant en maison individuelle et 9,8% en logement collectif

sont exposés à la **précarité énergétique**

La visualisation du montant de la facture permet de souligner le bénéfice pour le territoire de la CAPCA de mettre en œuvre **une stratégie ambitieuse de réduction des consommations d'énergie et de production d'énergies renouvelables.**

COUT DE L'INACTION

Indicateurs économiques	Situation à fin 2017	TENDANCIEL en 2030	VOLONTARISTE en 2030
Consommation d'énergie	941 566 MWh/an	849 543 MWh/an	804 155 MWh/an
CA (M€) travaux (maîtrise de l'énergie) résidentiel		76 M€	104 M€
Evolution des consommations totales		-10,1%	-15%
Economie qui sort du territoire (M€)	**84 M€/an**	**138 M€/an**	**122 M€/an**
gaz	8 M€/an	10 M€/an	8 M€/an
électricité	34 M€/an	52 M€/an	51 M€/an
produits pétroliers	42 M€/an	75 M€/an	62 M€/an

Indicateurs économiques	Situation à fin 2017	TENDANCIEL en 2030	VOLONTARISTE en 2030
Production énergies renouvelables	864 021 MWh/an	1 009 298 MWh/an	1 154 315 MWh/an
Economie qui retourne au territoire (M€)	16 M€	45 M€	67 M€
Economie sur la chaleur, vente du bois énergie	7 M€	14 M€	19 M€
Vente d'électricité des acteurs du territoire	6 M€	27 M€	44 M€
Taxes sur les grandes installations	2,6 M€	3,4 M€	4,2 M€

IMPACTS ECONOMIQUES

Précision sur le calcul de la valeur économique créée:

Malgré l'existence de **l'outil TETE (Transition Ecologique – Territoire – Emploi) développé par le Réseau Action Climat et l'ADEME**, nous n'avions pas les données suffisantes pour générer totalement la valeur économique créée sur le territoire.

Lors de l'animation du PCAET, le territoire pourra progressivement réaliser le calcul en s'appuyant sur les différents indicateurs de suivi des actions du programme d'action.

TETE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
TERRITOIRES EMPLOIS

POTENTIEL THEORIQUE EN EnR

De quoi parle-t-on ?

Le potentiel théorique correspond à toutes les installations qu'il est possible de réaliser sur le territoire, en ayant exclu toutes celles qui ne peuvent l'être, compte tenu des contraintes règlementaires, techniques et patrimoniales. Ce sont des chiffres purement théoriques et très ambitieux puisque l'on ne tient pas compte de la capacité financière et de la motivation des maîtres d'ouvrage, ni de la concurrence des autres filières (gaz, électricité, etc.) Ils sont toutefois intéressants puisqu'ils permettent d'identifier la production maximale par filière en se plaçant dans une position extrêmement favorable.

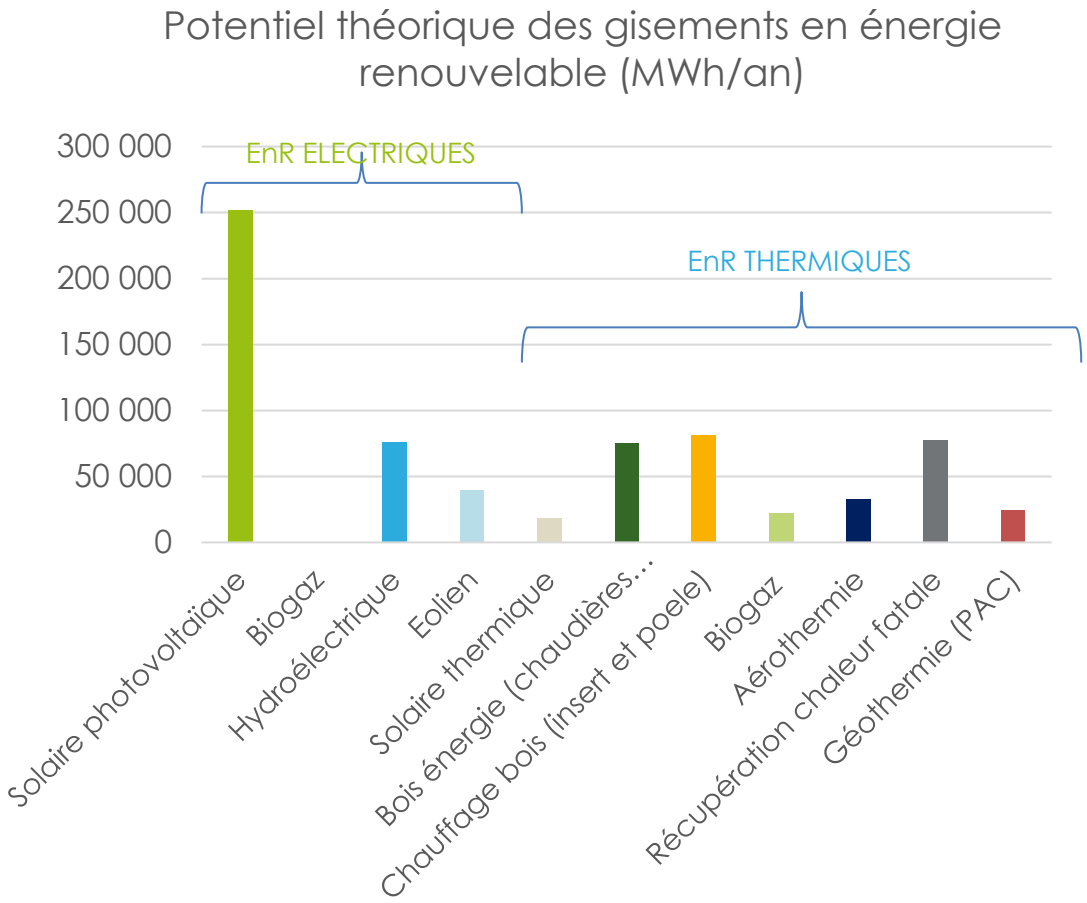

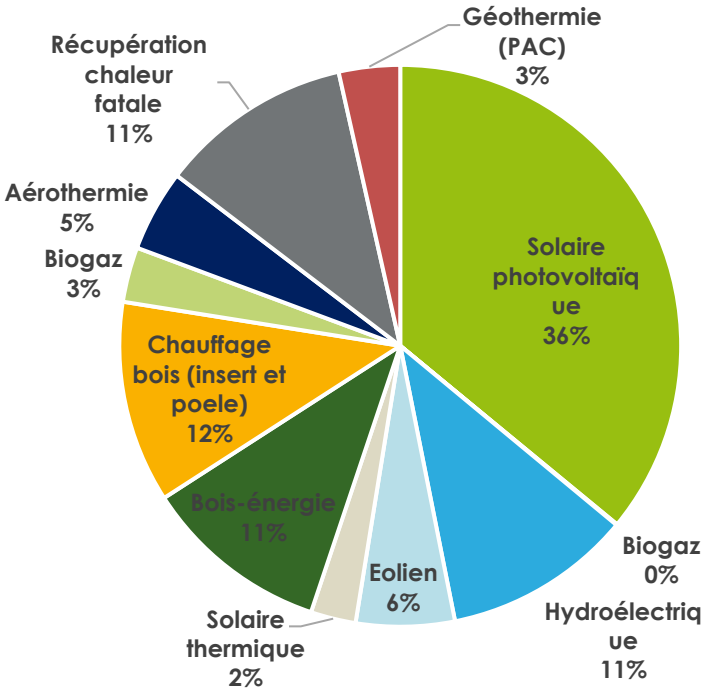

POTENTIEL PLAUSIBLE EN EnR

De quoi parle-t-on ?

Il s'agit des potentiels que l'on est en droit d'attendre si l'on tient compte de la dynamique actuelle sur les différentes filières, de la motivation des maîtres d'ouvrages, de la concurrence entre les filières et avec les installations traditionnelles. La production totale selon ce scénario permettrait de couvrir **123% des consommations d'énergie finale du territoire.** Ce scénario prévoit également la création de près de 3 000 emplois (fabrication, installation et maintenance des équipements).

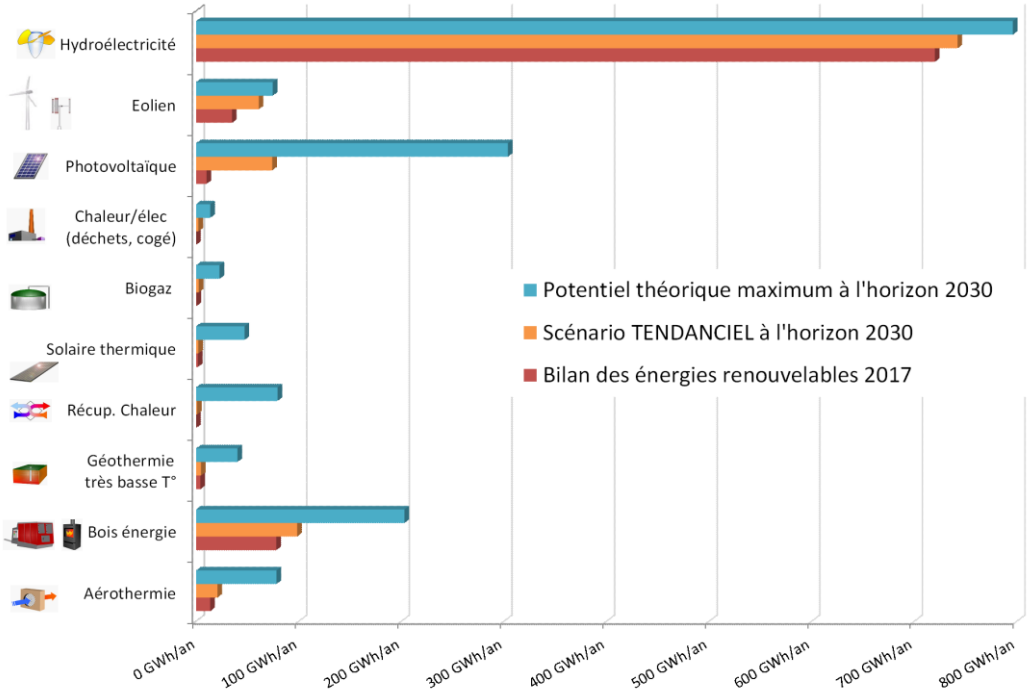

Si l'on tient compte de la totalité des productions d'énergies renouvelables électrique (grandes centrales hydroélectriques, parcs éoliens, etc.), le territoire est largement excédentaire sur la production d'électricité. C'est un point très positif dans une logique de solidarité avec les territoires qui n'ont pas les ressources pour développer ces infrastructures.

QUALITE DE L'AIR

Dioxyde d'azote - Aucun dépassement de seuil constaté en 2016.

Particule PM10 - En 2016, 5% des habitants sur le territoire ont été ponctuellement en dépassement de seuil de l'OMS. Sur le département, 14% de la population a été exposée à un dépassement du seuil.

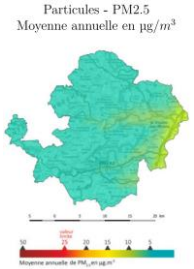

Particule PM2,5 - En 2016, 20% des habitants sur le territoire ont été ponctuellement en dépassement de seuil de l'OMS. Sur le département, 22% de la population a été exposée à un dépassement du seuil.

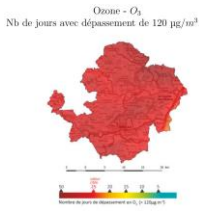

Ozone - En 2016, 90% des habitants sur le territoire ont subi plus de 25 jours avec un dépassement du seuil de l'ozone (120µg/m^3 sur 8h). Sur le département, 53% de la population a été exposée à un dépassement du seuil pour l'ozone.

Les différents secteurs se partagent la responsabilité des plus fortes émissions des différents polluants : le secteur résidentiel avec le chauffage au bois et au fuel émet la plus grande partie des particules fines, le transport routier émet la plus grosse quantité d'oxydes d'azote tandis que **l'agriculture** est responsable de près **de 100% des émissions d'ammoniac.**

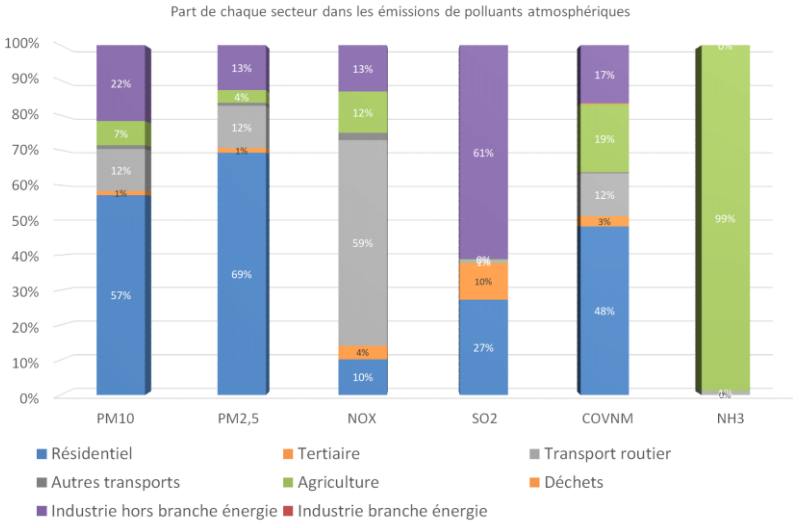

SEQUESTRATION CARBONE

Le stockage carbone, aussi appelé « **séquestration du carbone** », correspond à la capacité des réservoirs naturels (forêts, haies, sols) à absorber le dioxyde de carbone (CO_2) présent dans l'air. En sens inverse, certains changements de nature des sols (transformation d'un hectare agricole en surface bétonnée par exemple) entraîne la libération de carbone dans l'atmosphère.

La séquestration de carbone des sols (30cm), de la biomasse et de la litière représente 26 007 963 tCO2eq. La séquestration de carbone des produits bois est estimé par une approche sur la consommation de bois (répartition selon les habitants), en multipliant le stock national de produits par la part de l'EPCI dans la population nationale. Ce stock représente 298 367 tCO2eq.

Flux de carbone

Le changement d'usage des sols est majoritairement responsable de l'émission de

1,1 k. t. éq. CO_2/an

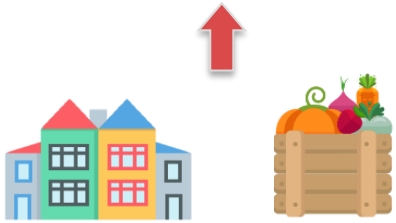

dont artificialisation 1,1 kt. éq. CO_2/an

Les espaces naturels de la CAPCA (forêts, haies, etc.) permettent chaque année de stocker près de

166,8 k. t. éq. CO_2/an

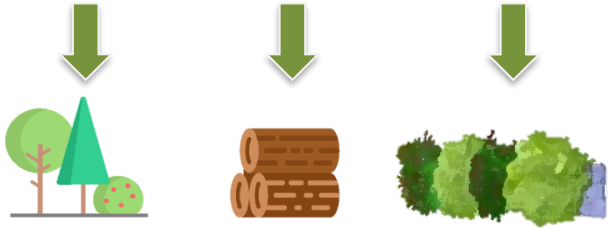

dont forêts 165,6 ktéqCO2/an

dont produits bois 1,1 ktéqCO2/an

dont espaces végétalisés 0,1 ktéqCO2/an

Le flux de carbone sur le territoire est finalement une séquestration, **- 165 688 tCO2eq/an**, avec la croissance de la forêt qui absorbe largement l'artificialisation des sols entre 2006 et 2012.

Au total, **56,6 % des émissions** de gaz à effet de serre du territoire sont captées par les sols et espaces naturels. Le stockage carbone pourrait être renforcé sur le territoire.

VULNERABILITE CLIMATIQUE

Niveaux moyens des impacts futurs potentiels et observés du changement climatique

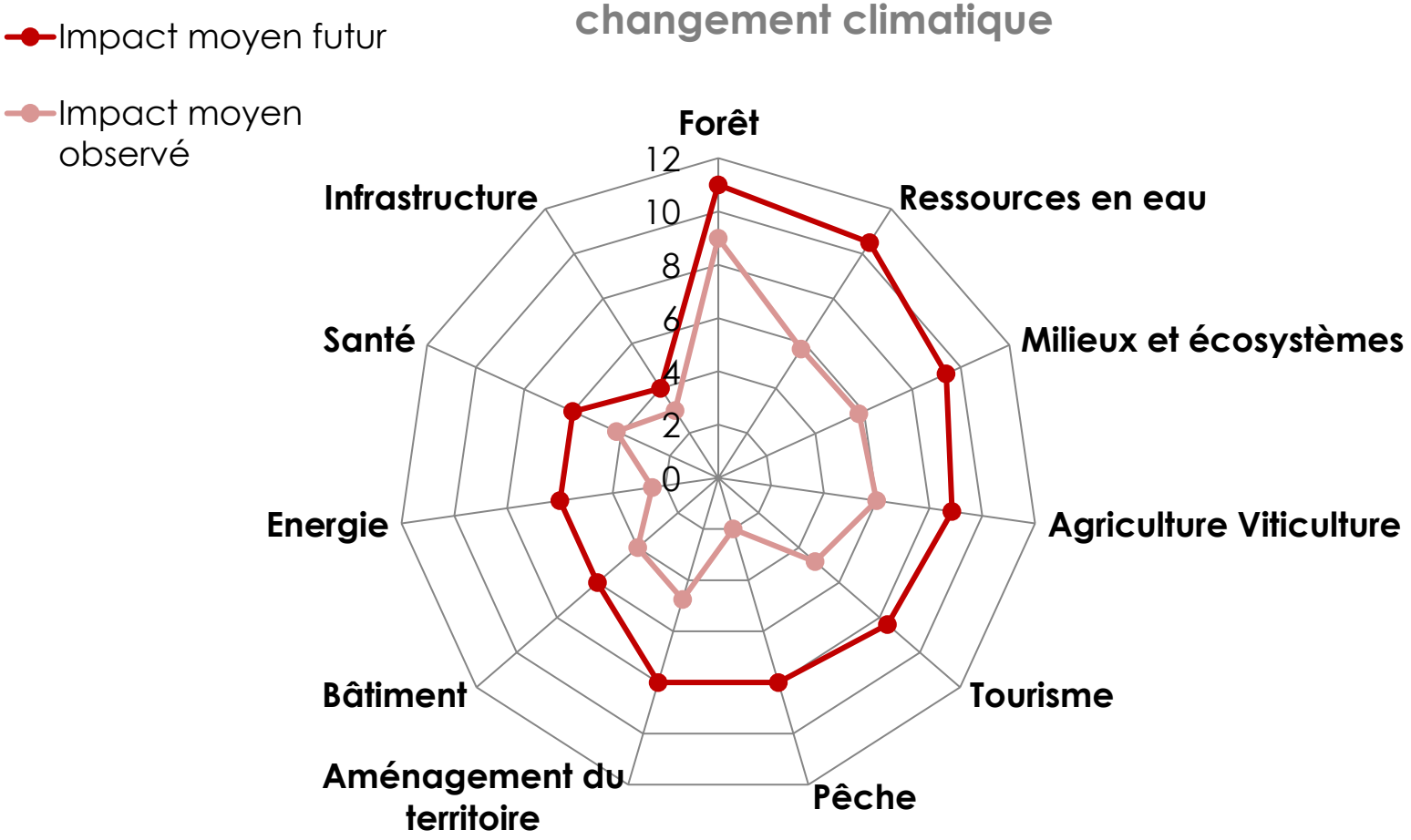

VULNERABILITE CLIMATIQUE

Forces

Forêts
Un travail mené par le CRPF sur l'adaptation des essences est en cours

Confort thermique
Une plateforme de rénovation (Rénofuté) déjà opérationnelle dont les actions produisent un impact positif sur le sujet.

Politiques publiques
Une thématique déjà prise en compte dans différentes politiques publiques sur le territoire (SCoT, Département, CAPCA…)

Faiblesses

Forêts
L'Ardèche est un territoire au croisement de 6 climats continentaux différents, rendant l'adaptation complexe.

Sécheresse
Le territoire est déjà exposé à l'aléa de sécheresse et aux mouvements de terrain consécutifs (arrêté CatNat en été 2017 notamment).
Ces périodes engendrent également des limitations d'usage de la ressource en eau (agriculture, eau potable, industries).

Opportunités

Tourisme
Ce secteur bénéficiera à l'échelle de la CAPCA de l'augmentation des températures (eau-vive, pleine nature…)

Forêts
Les essences de chênes et de cèdre pourraient, dans certains cas, remplacer le châtaignier.

Confort thermique
Le PLH en cours de rédaction pourrait être un outil supplémentaire afin d'améliorer la prise en compte du sujet

Menaces

Tourisme
Les conflits autour de l'usage de la ressource en eau pourraient impacter le tourisme

Forêts
Le territoire verra son exposition au risque de feux de forêts et broussailles augmenter

Confort thermique
Le vieillissement de la population du territoire constituera à terme un facteur d'augmentation de la vulnérabilité

Risque Inondation
Possibilité de voir le risque inondation augmenter à l'avenir (intensification possible des épisodes cévenols).

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

L'**Évaluation Environnementale Stratégique** (**EES**) cherche à améliorer la prise en compte des considérations environnementales dans l'élaboration et l'adoption du PCAET, ses stratégies et actions, en étudiant leurs incidences (positives et/ou négatives, directes et/ou indirectes, immédiates, temporaires, différées ou permanentes) ainsi que leur horizon temporel. Cette étude permet également d'identifier des mesures permettant de favoriser les incidences positives et d'**Éviter**, **Réduire** ou **Compenser** (ERC) les incidences négatives pouvant être mise en évidence ou suspectée.

Le PCAET, considéré comme étant susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement fait partie de la liste des plans et programmes soumis à la réalisation d'une EES (article R.122-7 du Code de l'environnement).

Dans le cadre de l'élaboration du PCAET, l'EES doit permettre d'**atteindre le meilleur compromis entre les objectifs en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat et les autres enjeux environnementaux identifiés sur le territoire**.

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

La démarche suivie pour élaborer l'EES

Diagnostic territorial > **Stratégie territoriale** > **Programme d'actions**

Évaluation Environnementale Stratégique

Un <u>outil d'aide à la décision</u> : mesurer les impacts pour éclairer les choix et trouver le meilleur compromis en respectant le cadre de vie

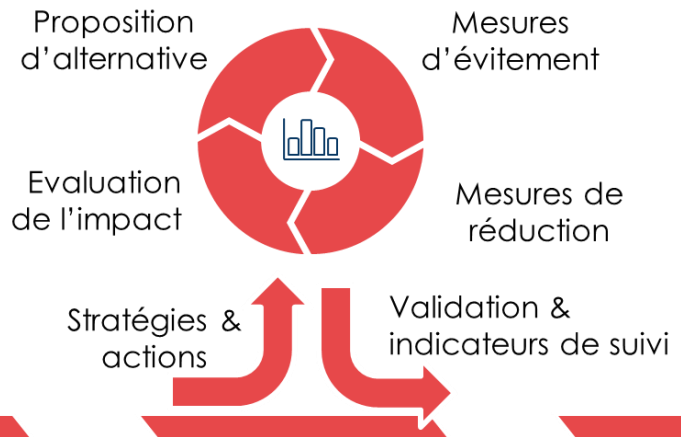

Processus itératif et continu

Application de la séquence ERC :

Éviter > Réduire > Compenser

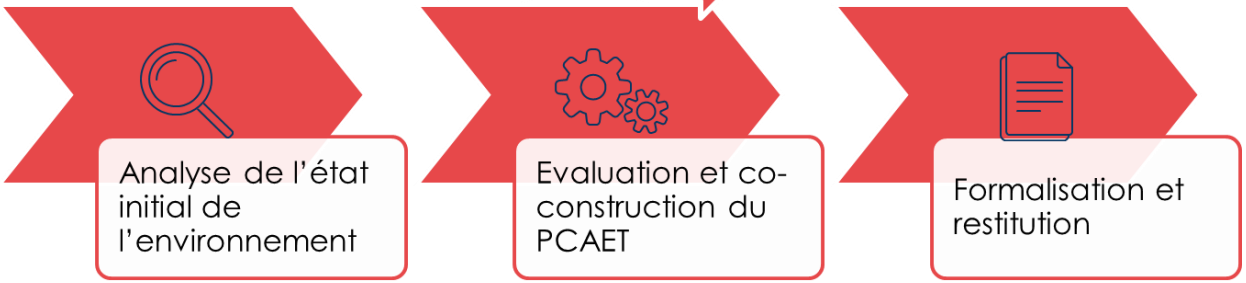

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

L'EES se présente comme un véritable **outil d'analyse et d'aide à la décision** dans le sens où elle permet aux différents acteurs d'avoir connaissance des différents enjeux et de mieux apprécier les conséquences de leurs décisions sur l'environnement.

L'EES comme levier d'aide à la décision :

- **Sensibiliser > Fédérer > Mobiliser**
- **Protection de l'environnement et des zones sensibles**
- **Améliorer le cadre de vie**
- **Sélectionner la ou les stratégies les plus adaptées aux enjeux locaux**

L'évaluation a été réalisée par ATMOTERRA, un bureau d'étude indépendant spécialisé en environnement, à travers différentes réunions et échanges avec les acteurs et chargés de mission.
D'une manière générale, les éléments à enjeux du territoire et points de vigilance ou d'amélioration en lien avec les actions envisagées ont été régulièrement rappelés lors des phases de construction de la stratégie et des actions.

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

La **démarche de co-construction du PCAET a été itérative**. Les tendances et enjeux identifiés dans l'état initial de l'environnement ainsi que le diagnostic climat-air-énergie du territoire ont alimenté la réflexion entre les différents partenaires afin d'élaborer un programme d'actions adapté.

	Enjeux sur le territoire		
Thématique environnementale à étudier	**Fort**	**Moyen**	**Faible**
Milieu physique			
Sols et sous-sols			
Ressources non renouvelables			
Eaux souterraines			
Eaux superficielles			
Qualité de l'air			
Climat et émissions de gaz à effet de serre (GES)			
Milieu naturel			
Milieux remarquables (dont Natura 2000)			
Diversité biologique			
Continuités écologiques			
Milieu humain			
Santé			
Activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme / loisirs…)			
Aménagement / urbanisme / consommation d'espace			
Patrimoine culturel, architectural et archéologique			
Gestion des déchets			
Déchets			
Assainissement			
Déplacement, infrastructures et transports			
Déplacement			
Risques et Nuisances			
Risques naturels			
Risques technologiques			
Bruit			
Autres nuisances (émissions lumineuses, odeurs…)			
Paysages			
Paysages			

Synthèse et hiérarchisation des enjeux environnementaux identifiés sur le territoire de la CAPCA

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

L'état initial de l'environnement a mis en évidence 3 enjeux principaux (au delà des enjeux Air, Energie, Climat directement liés au PCAET) pour le territoire de la CAPCA:

Thème	Principaux enjeux et menaces identifiés sur le territoire
Ressource en eaux superficielles et souterraines	• Déséquilibre de quantités des masses d'eaux superficielles sur les trois bassins versants (Ouvèze, Payre et Eyrieux). • Vulnérabilité de la recharge des masses d'eaux souterraines par les eaux pluviales. • Etiages important en période estivale et augmentation de la demande en lien avec l'afflux touristique.
Déplacements	• Prépondérance de la voiture individuelle dans les déplacements domicile-travail. • Le transport ferroviaire de voyageurs n'est pas disponible sur le territoire • Transport fluvial via le port du Pouzin.
Milieux naturels et biodiversité	Un territoire riche en milieux et biodiversité: • 4 zones Natura 2000, • 2 ZICO, • 31 ZNIEFF de type I et 5 ZNIEFF de type II, • 2 Espaces Naturels Sensibles (site de la Boissine et Roc de Gourdon), • Présence du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

ELABORATION DE LA STRATEGIE

PCAET de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

PRIVAS CENTRE ARDÈCHE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

POURQUOI UNE STRATEGIE TERRITORIALE ?

- L'élaboration du PCAET doit permettre une **vision partagée** du territoire à moyen et long termes. En apportant une vision claire et réaliste, le diagnostic territorial permet d'identifier les enjeux et les leviers d'actions les plus pertinents. Les actions peuvent être nombreuses et toutes ne pourront être réalisées dans des conditions optimales et avec la même chronologie.

- C'est pourquoi le programme d'actions est hiérarchisé et **basé sur des capacités opérationnelle et atteignables.**

- Par ailleurs, **pour s'assurer d'une bonne intégration de la démarche d'évaluation environnementale stratégique,** a été réalisée (au fur et à mesure de leur définition) une analyse des objectifs du PCAET au regard de leur incidence potentielle sur l'environnement. Des précisions et des réorientations ont ainsi été apportées, en fonction des résultats de cette analyse, pour une meilleure prise en compte des problématiques environnementales dans leur ensemble.

NIVEAU D'AMBITION ET TRAJECTOIRE

La stratégie climatique et énergétique de la Communauté d'Agglomération à horizon 2050 est fondée sur des **objectifs quantitatifs de réduction des consommations énergétiques et d'augmentation de la production d'énergie renouvelable locale**. En incluant la production des grandes installations, le territoire de la CAPCA doit devenir **territoire à énergie positive, c'est-à-dire produire plus d'énergie qu'il n'en consomme, dès 2019**.
Selon le scénario **tendanciel**, l'évolution de la consommation et de la production sera similaire à celle des dernières années, la production d'énergie renouvelable pourra permettre de couvrir 2% de la consommation de gaz, 32% de la chaleur et soit 119% de la consommation d'énergie territoriale, en baisse de 10% par rapport à 2017.

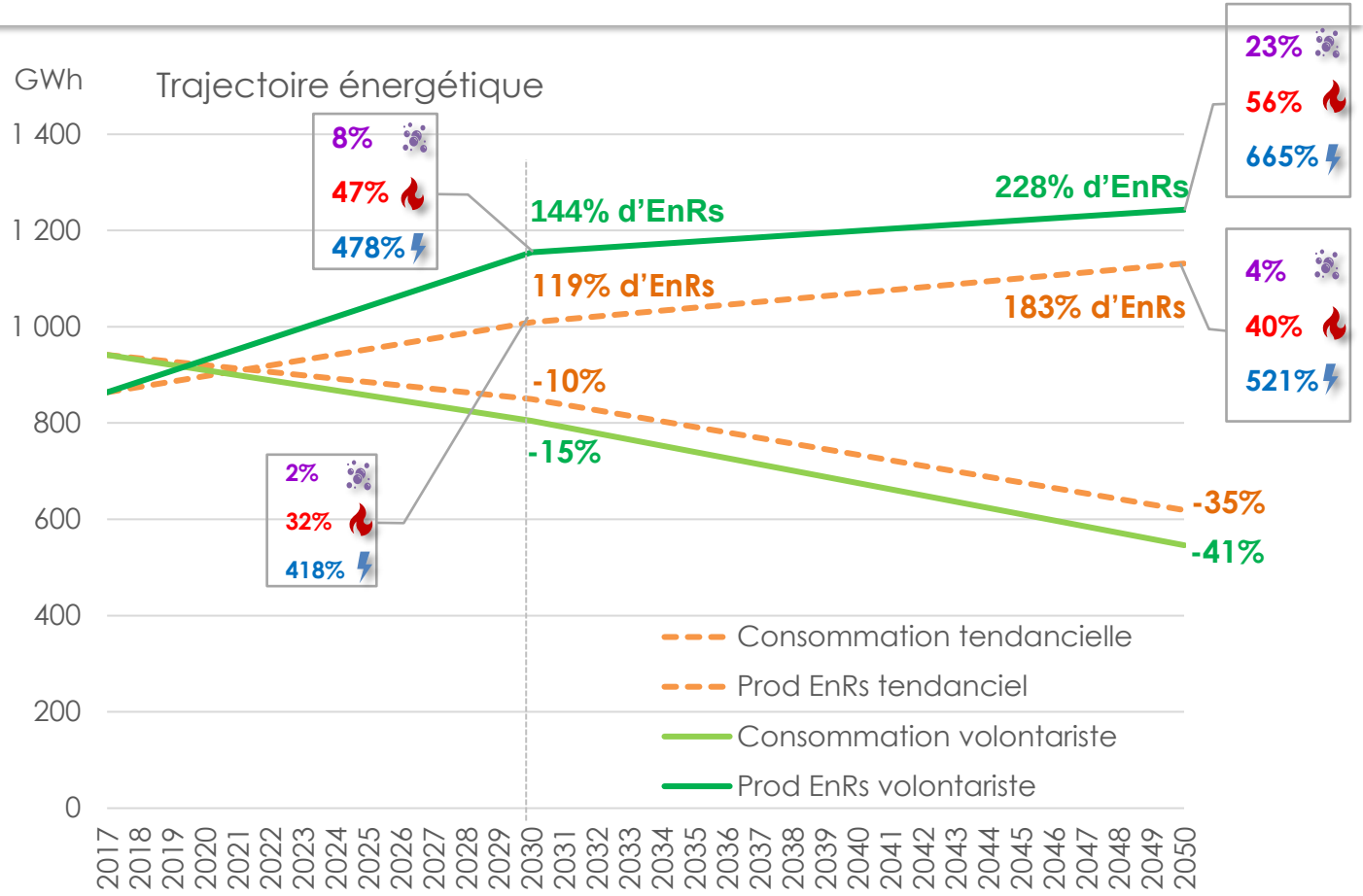

Le **scénario volontariste**, qui implique la mise en œuvre d'actions ambitieuses, permettra quant à lui d'atteindre une couverture de 144% de la consommation d'énergie par les énergies renouvelables, dont 8% des consommations de gaz, 47% des consommations de chaleur, et 478% des consommations d'électricité. L'évolution de la consommation selon le scénario volontariste, diminue de 15% en 2030 et de 41% en 2050, par rapport aux consommations de 2017.

Couverture des conso. de gaz
Couverture des conso. de chaleur
Couverture des conso. d'électricité

NIVEAU D'AMBITION ET TRAJECTOIRE

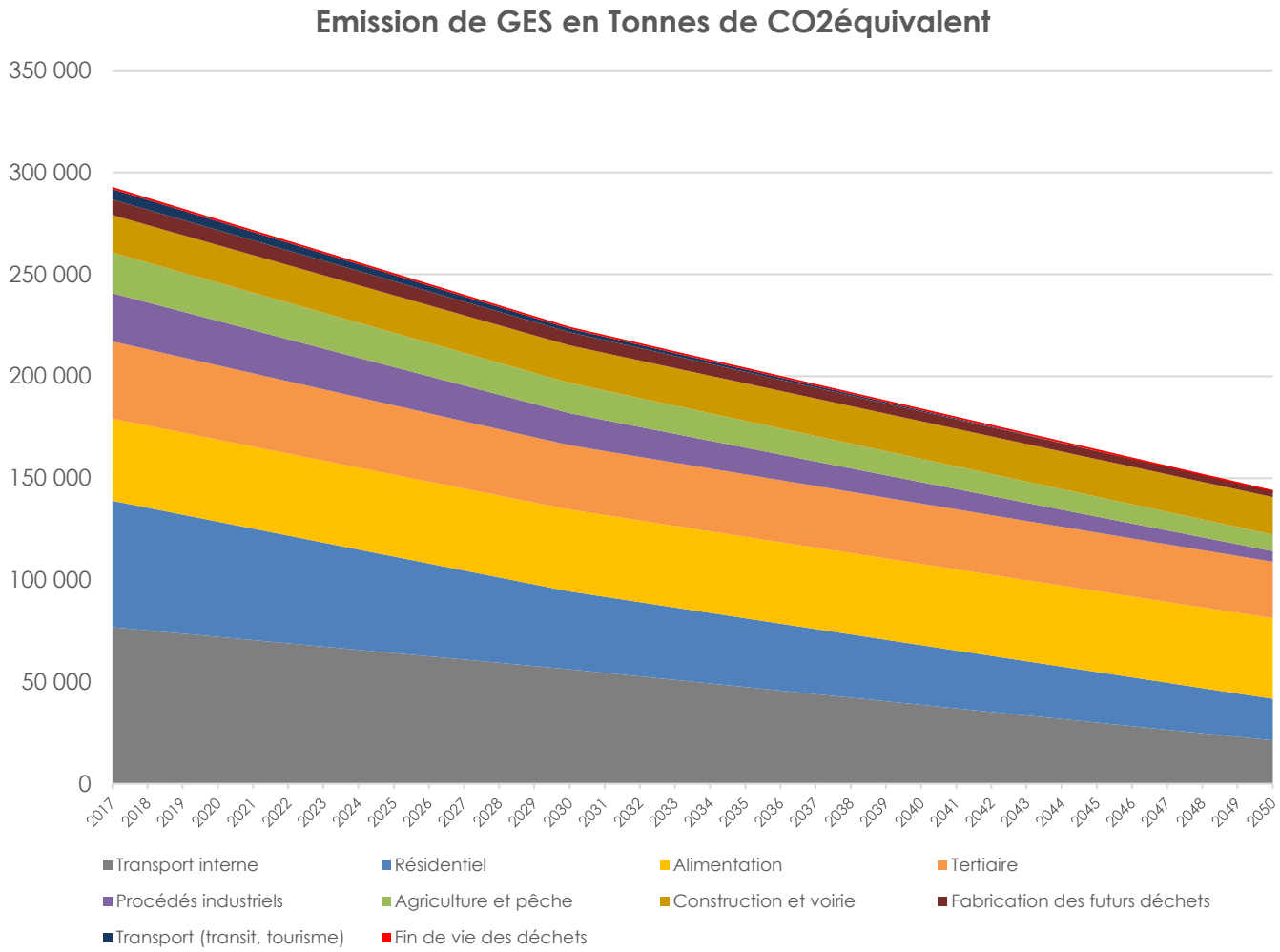

A horizon 2050, l'objectif fixé par la Communauté d'Agglomération est de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre de près de **293 000 tonnes éq. CO_2 à environ 145 000**. La contribution de chaque secteur à cet objectif de réduction est illustrée sur le graphique ci-contre. Les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre aujourd'hui, **le transport interne et du résidentiel sont également ceux pour lesquels les objectifs de réduction sont les plus ambitieux**.

NIVEAU D'AMBITION ET TRAJECTOIRE

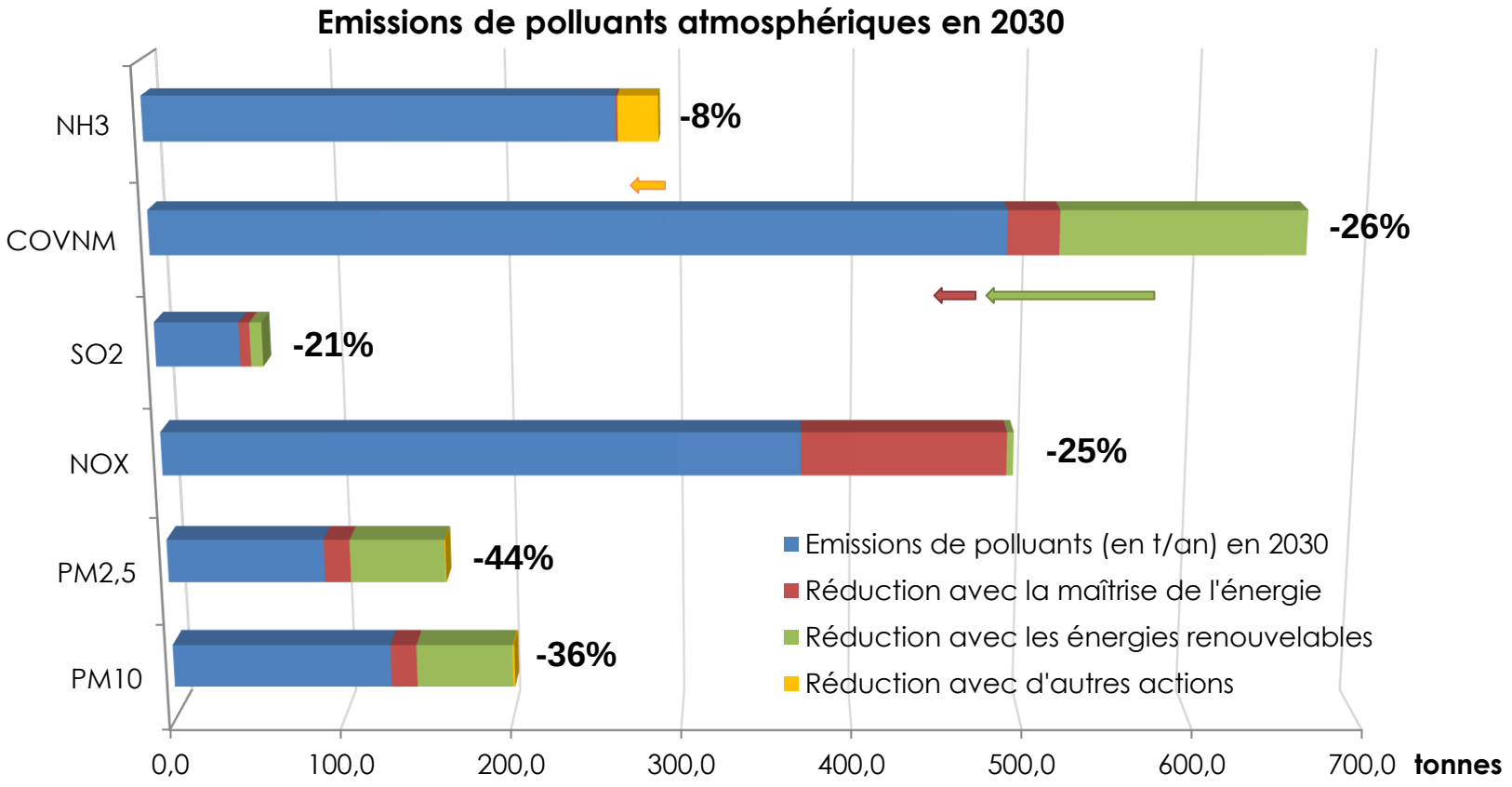

Les objectifs de réduction des émissions de polluants à horizon 2030 s'appuient essentiellement sur une diminution importante des émissions de composés organiques volatiles non méthaniques, liée principalement à l'augmentation de l'utilisation des énergies renouvelable, et de manière plus marginale à la réduction des consommations d'énergie.

Les actions en faveur des mobilités douces, incitant à la réduction de l'utilisation des moyens de transport à combustibles fossiles contribueront à une **diminution significative des émissions de dioxyde d'azote (NOx).**

LES AXES STRATEGIQUES

La stratégie de la CAPCA s'articule ainsi selon 4 grands axes stratégiques, réunissant chacun les objectifs prioritaires pour le territoire, validés par les élus.

1 Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes

2 Utiliser nos ressources renouvelables pour produire notre énergie

3 Se déplacer autrement sur le territoire

4 Vivre, cultiver et entreprendre durablement sur notre territoire

Objectifs transverses:

0.1 / Gouvernance, suivi et évaluation du PCAET

0.2/ Assurer la communication et la mobilisation autour de la démarche PCAET

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR AXES STRATEGIQUES

AXES STRATEGIQUES	1 Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes	2 Utiliser nos ressources renouvelables pour produire notre énergie	3 Se déplacer autrement sur notre territoire et au-delà	4 Vivre, cultiver et entreprendre durablement sur notre territoire
OBJECTIFS STRATEGIQUES	Favoriser l'isolation du parc privé	Encourager le solaire photovoltaïque	Optimiser les déplacements	Faire évoluer les pratiques culturales
	Sensibiliser aux usages sobres des logements et des équipements	Développer et soutenir les projets d'énergie renouvelable participatifs	Développer les mobilités alternatives à l'autosolisme et les mobilités solidaires	Développer la transformation locale (circuits courts)
	Permettre le renouvellement des chauffages peu performants	Intégrer l'obligation EnR dans les documents d'urbanisme	Encourager la démobilité, télétravail, téléconférence	Préserver les terres agricoles et les sanctuariser
	Améliorer l'efficacité énergétiques des entreprises et industries	Promouvoir le solaire thermique sur les projets rentables		Mobiliser et accompagner les acteurs économiques
	Lutter contre la précarité énergétique	Développer l'éolien en s'assurant de l'implication des citoyens, de la collectivité et des acteurs privés		Valoriser et réduire les déchets
	Favoriser l'isolation du parc public	Développer la filière bois pour le chauffage		Préserver et mieux gérer l'eau disponible
	Utiliser des matériaux bio-sourcés et issus de filières locales.	Promouvoir la géothermie		Anticiper les impacts sanitaires du changement climatique

Objectifs transverses:

0.1 / Gouvernance, suivi et évaluation du PCAET

0.2/ Assurer la communication et la mobilisation autour de la démarche PCAET

Des scénarios alternatifs ont été proposés pour chaque étape de la stratégie :

❑ Production d'Énergies Renouvelables

Electricité

- Favoriser le développement du PV sur friches (sols pollués), sites industriels, parking, toitures,….
- Limiter la consommation d'espace (privilégier PV toiture plutôt que parcs ou sol)
- Considérer la biodiversité et la TVB pour les projets éoliens

Chaleur

- Favoriser les EnR thermiques sans source de combustion pour limiter la contribution aux émissions de polluants atmosphériques (géothermie, solaire thermique, réseaux de chaleur plutôt que chauffage individuel)
- Limiter l'usage du bois et de la biomasse impactant la qualité de l'air
- Limiter le développement de la méthanisation en intégrant les critères suivants : maintenir les objectifs de réduction des déchets, anticiper les nuisances olfactives, risques technologiques, l'impact sur l'eau et les sols)

❑ Mobilité

- Favoriser les modes de transports doux (vélo, marche) et les véhicules électriques

Des scénarios alternatifs ont été proposés pour chaque étape de la stratégie :

❑ Maîtrise de l'énergie : le bâti (tertiaire, privé, public)

- Privilégier l'utilisation de matériaux biosourcés et locaux pour les travaux de rénovation du bâti
- Intégrer des critères pour la réalisation de chantiers à faible nuisance (sonores, GES,...)
- Renforcer la ventilation conjointement aux travaux de rénovation énergétique (en lien avec la qualité de l'air intérieur : radon , COVnm,…)
- Développement de la nature en ville pour lutter contre les ilots de chaleur urbain et diminuer la consommation énergétique du bâti
- Limiter la consommation d'espace (privilégier la rénovation à la construction neuve)

❑ Industries

- Développer les démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)

❑ Alimentation / Agriculture

- Favoriser le changement de pratiques agricoles

Il a également été rappelé d'intégrer les enjeux liés à l'adaptation au changement climatique, en particulier de renforcer le programme d'actions sur le volet aménagements, infrastructures et équipements.

ELABORATION DU PROGRAMME D'ACTIONS

PCAET de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

PRIVAS CENTRE ARDÈCHE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'ORGANISATION DU PROGRAMME D'ACTIONS

Le cœur du PCAET

- Le programme d'actions est la colonne vertébrale du PCAET. Il rayonne sur l'ensemble du territoire en décrivant les actions qui seront mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans la stratégie. La mise en œuvre du plan climat s'inscrit dans **une logique d'amélioration continue**.

- Ce travail de sélection et de hiérarchisation a été mené **pour tous les secteurs d'activité et tous les domaines transversaux traités**. Il s'est également appuyé sur les résultats de l'analyse de l'état initial de l'environnement et les conclusions liées à la construction de l'évaluation environnementale stratégique. La participation du plan climat à la réponse aux enjeux environnementaux de la CCHP et son adaptation en conséquence contribuent ainsi à l'aide à la décision.

La fiche action

- Le programme d'actions s'accompagne pour chacune d'un descriptif (**fiche action**) précisant les pilotes de ces actions, les conditions de mise en œuvre techniques et financières, les partenariats souhaités, les résultats attendus, les indicateurs, etc.

- Les indicateurs retenus donneront les éléments pour **préparer la future évaluation** du PCAET et ce sur quoi elle se basera (référentiel d'évaluation).

LE PROGRAMME D'ACTION CONSOLIDE

La déclinaison des 4 grands axes stratégiques

Le programme d'action se décline en 4 grands axes stratégiques thématiques, composés de 50 fiches actions:

- **Axe 1 :** Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes
  - **11 fiches actions**

- **Axe 2 :** Utiliser nos ressources renouvelables pour produire notre énergie
  - **6 fiches actions**

- **Axe 3 :** Se déplacer autrement sur le territoire
  - **14 fiches actions**

- **Axe 4 :** Vivre, cultiver et entreprendre durablement sur notre territoire
  - **17 fiches actions**

+ 2 actions transversales sur l'animation, la gouvernance et la communication

LE PROGRAMME D'ACTION CONSOLIDE

Répartition des fiches actions par axe et thématique

Fiches Actions par axes stratégiques - PCAET CAPCA

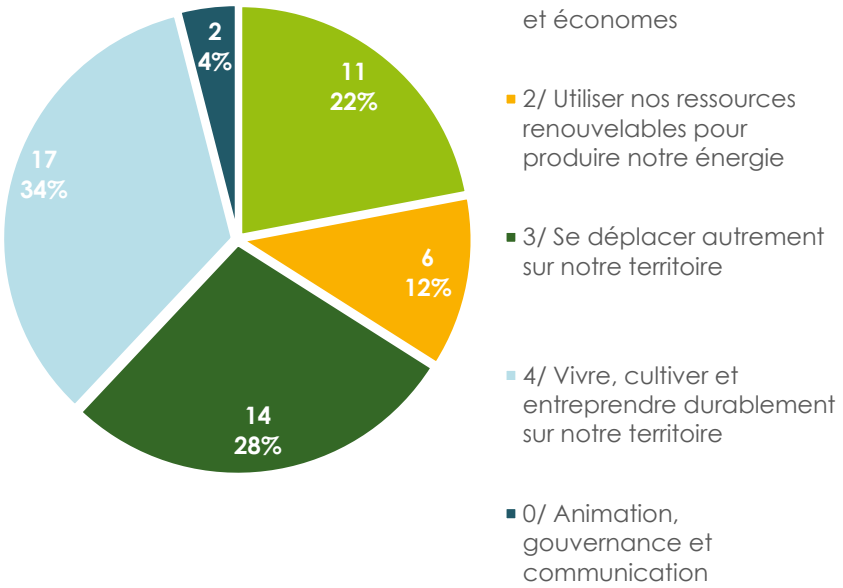

Thématiques abordées - PCAET CAPCA

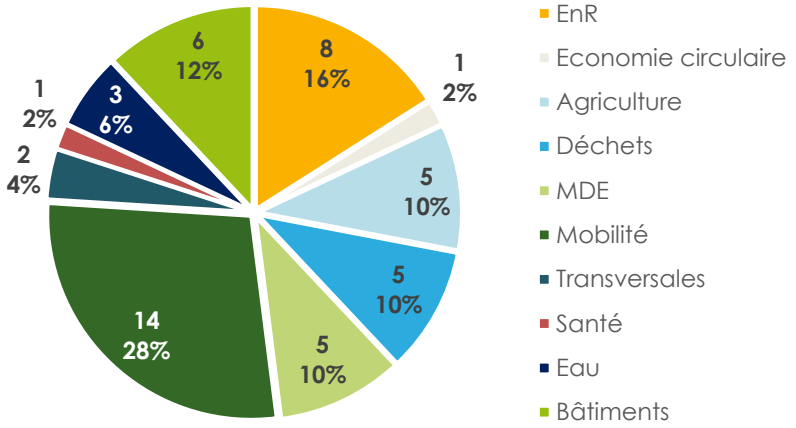

LES FICHES ACTIONS

Des cibles variées et des pilotes impliquant les acteurs économiques

Particuliers	CAPCA et communes	Acteurs économiques	Exploitants agricoles
36%	**34%**	**24%**	**6%**

Porteurs des fiches actions - PCAET CAPCA

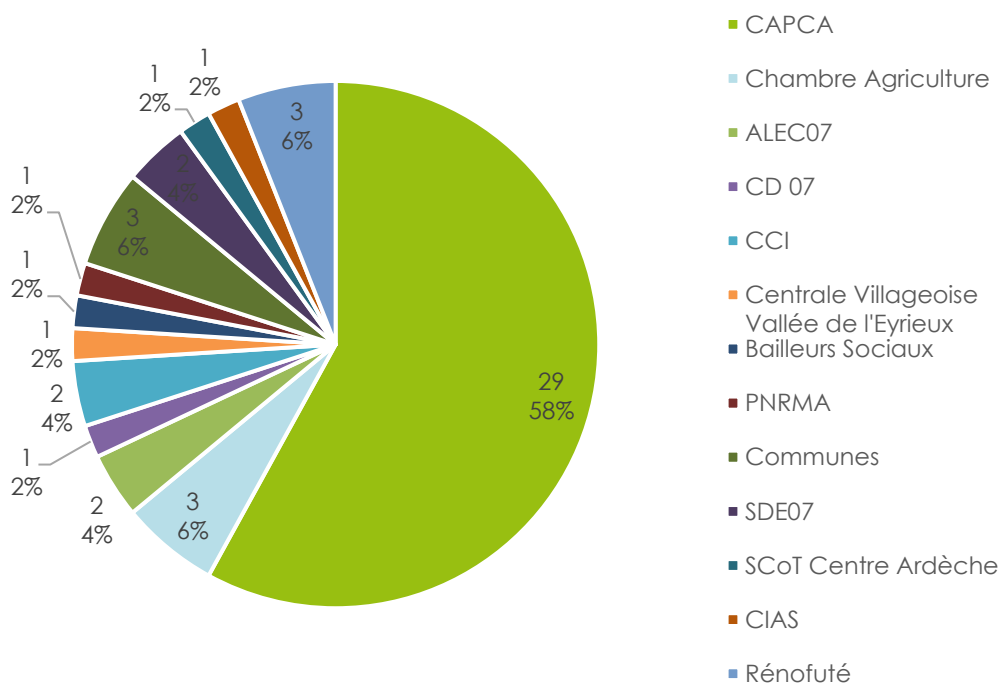

LE PROGRAMME D'ACTION CONSOLIDE

Rappel des éléments de chiffrage issus du diagnostic

- Consommation d'énergie : **941 GWh** consommés par an

- Emissions de gaz à effet de serre : **292 ktéqCO2** émises par an

- Production d'énergies renouvelables : **864 GWh** produit par an

- Emissions des 6 polluants atmosphériques (NOx, PM10, PM2.5, SO2, COVNM, NH3) : **292 790 t.éq.CO_2**

LE PROGRAMME D'ACTION CONSOLIDE

Synthèse des effets attendus

En 2026 :

- Consommation d'énergie : **844 GWh** consommés par an **-10%**

- Emissions de gaz à effet de serre : **244 ktéqCO2** émises par an **-17%**

- Production d'énergies renouvelables : **1 112 GWh** produit par an **+29%**

- Emissions des 6 polluants atmosphériques (NOx, PM10, PM2.5, SO2, COVNM, NH3) : **1 539 tonnes/an -17%**

LA TRAJECTOIRE OBTENUE : MDE

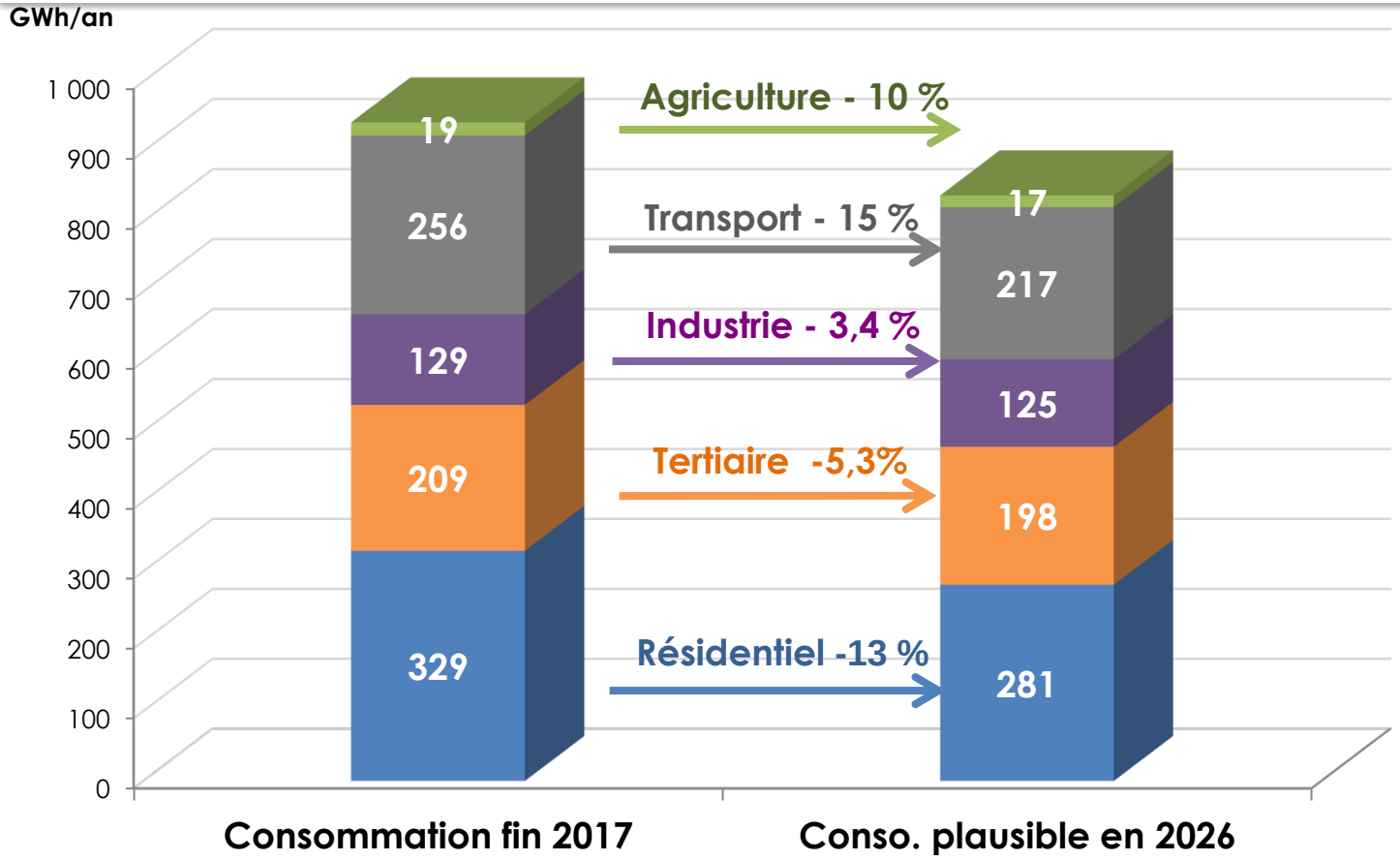

941 GWh **-10%** **844 GWh**

La mise en œuvre du programme d'actions devrait permettre l'atteinte de **-10% de consommation d'énergie** d'ici 2026 (par rapport au niveau de 2017). **Les efforts de réduction** seront portés principalement par les **secteurs du transport** (-15%), **le résidentiel** (-13%), **et l'agriculture** (-10%).

LA TRAJECTOIRE OBTENUE : EnR

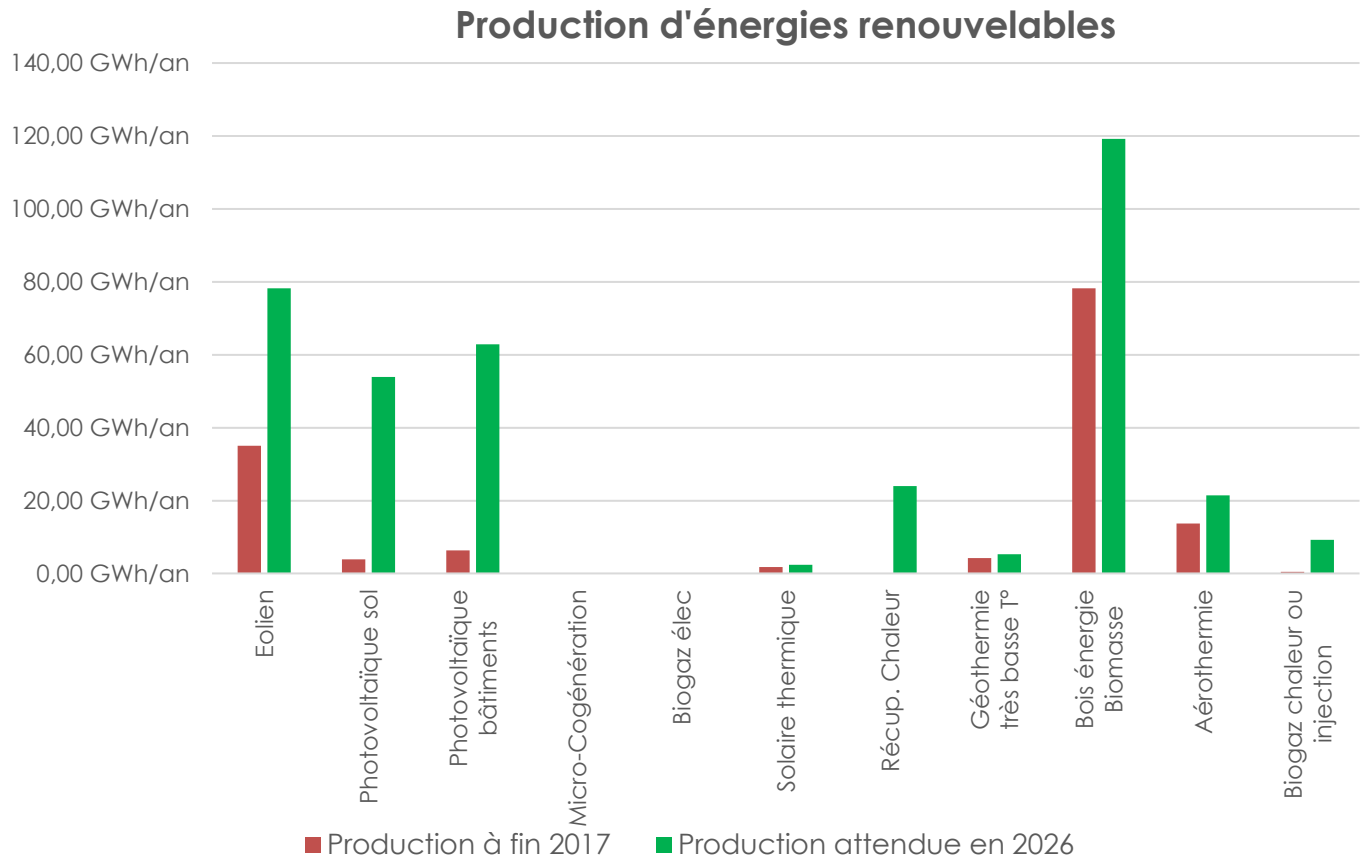

864 GWh
(avec l'hydroélectricité)

+29%

1 112 GWh
(avec l'hydroélectricité)

L'objectif d'augmentation de la production d'ENR locale de 29% entre 2017 et 2026 s'appuie principalement sur les potentiels éolien, photovoltaïque et de récupération de chaleur. Ce sont ces trois filières qui seront amenées à se développer en priorité et le plus fortement, accompagnée par un renforcement de la filière bois-énergie, et de l'utilisation des pompes à chaleur aérothermiques.

L'hydroélectricité n'a pas été représentée, elle aurait « écrasé » le graphique avec une production en 2017 de 720 GWh. Par ailleurs l'hydroélectricité augmente faiblement, avec en 2026 une production attendue de 735 GWh, essentiellement avec l'amélioration des rendements des équipements existants.

LA TRAJECTOIRE OBTENUE : EnR

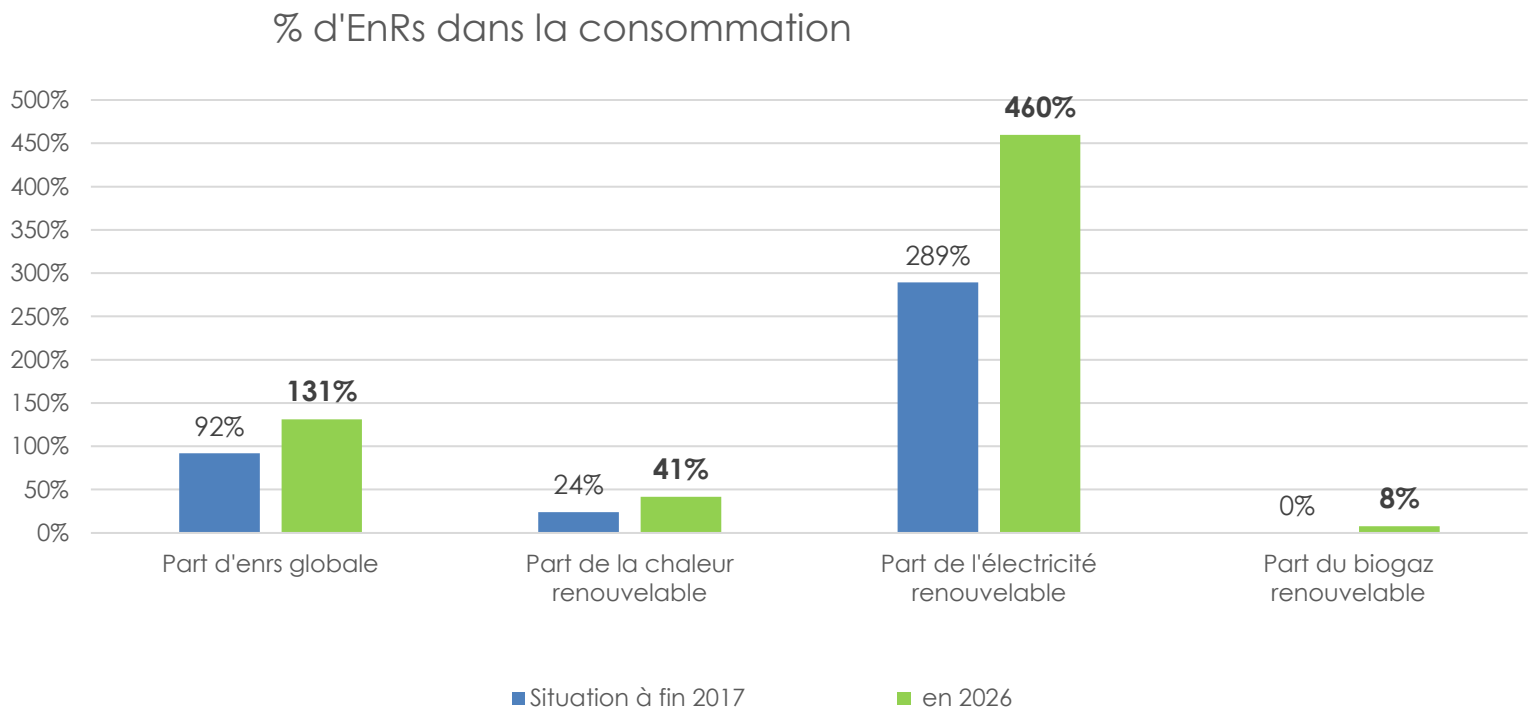

En 2026, le production locale d'énergie renouvelable permettra de couvrir 131% des consommations d'énergie du territoire. Plus précisément, c'est la production d'électricité renouvelable qui est la plus importante, permettant la couverture de 460% des consommations d'électricité. Néanmoins, les consommations de chaleur ne seront couvertes qu'à 41% par les renouvelables, tandis que la part du biogaz renouvelable dans la consommation totale s'élèvera à 8%.

LA TRAJECTOIRE OBTENUE : GES

Les émissions de gaz à effet de serre doivent diminuer de 17% d'ici 2026. L'objectif de diminution s'appuie principalement sur les secteurs les plus émetteurs, le résidentiel et le transport interne, qui permettront de réduire les émissions de près de 29 ktéq CO2 par an en 2026, par rapport à 2017. Les secteurs devant fournir les efforts les plus drastiques en matière de réduction, proportionnellement à leurs émissions actuelles sont le transport (transit, tourisme) qui devra les diviser par deux, le résidentiel, l'agriculture et les procédés industriels.

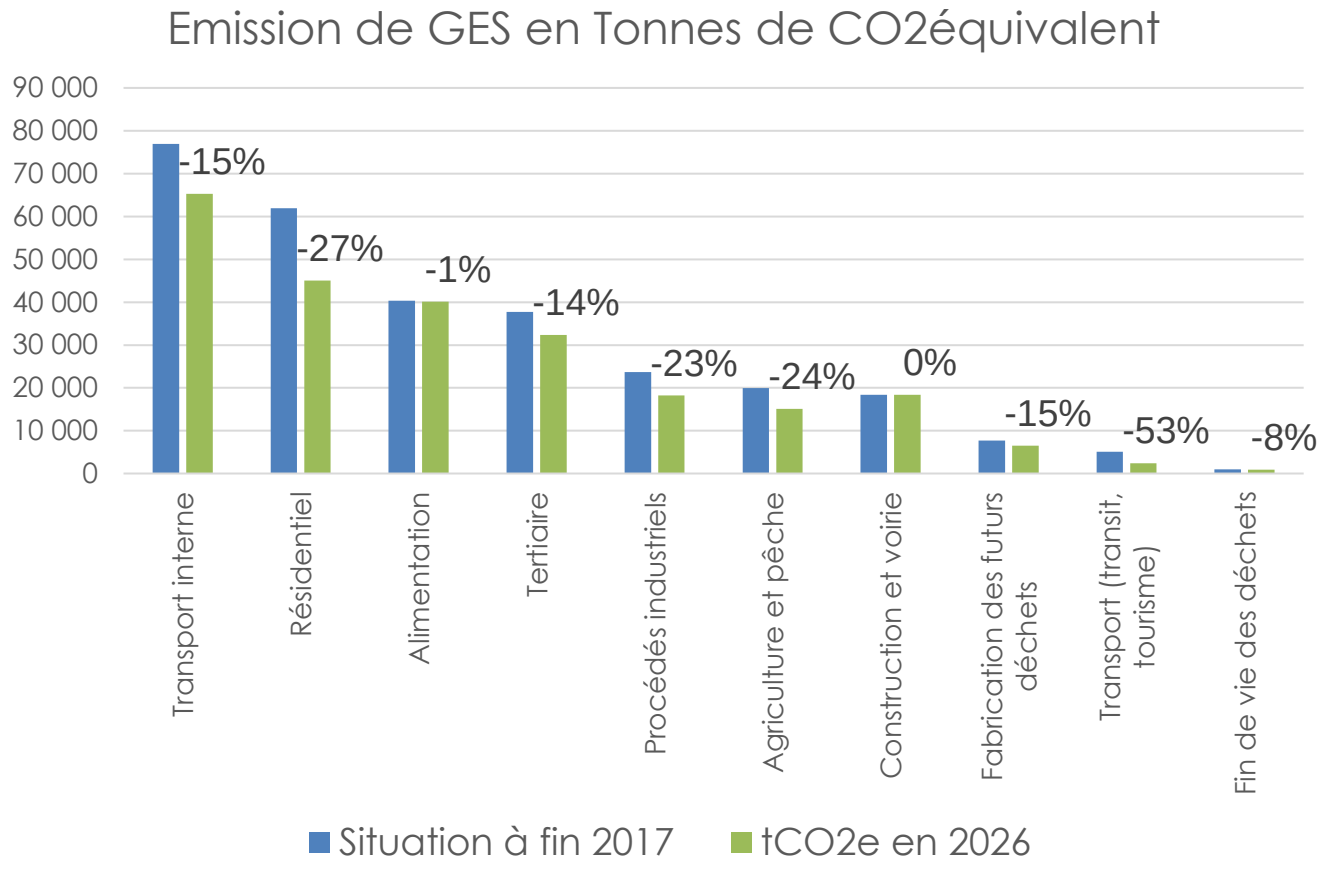

292 ktéqCO2

-17%

244 ktéqCO2

LA TRAJECTOIRE OBTENUE : Air

Sur le territoire de la CAPCA, les émissions de polluants atmosphériques devraient être réduites de 17% en 2026, grâce à une diminution importante des émissions de composés organiques volatiles non méthaniques (COVNM), liés à l'utilisation de solvants dans les bâtiments résidentiels et tertiaires ainsi qu'à certains procédés industriels, et du dioxyde d'azote (NOx), principalement émis par le transport routier.

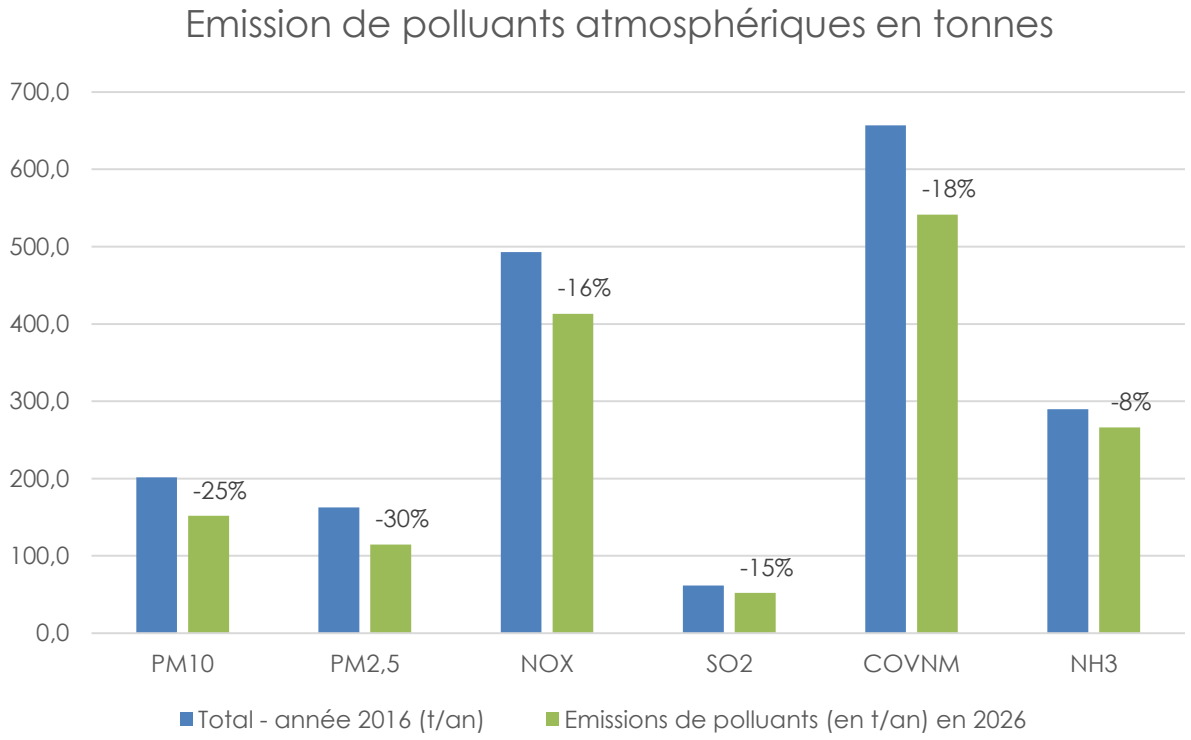

1 865 tonnes

-17%

1 539 tonnes

DETAILS DU PROGRAMME D'ACTIONS

PCAET de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

PRIVAS CENTRE ARDÈCHE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LE PROGRAMME D'ACTIONS

Une opérationnalité complète et chiffrée

Dès le début du travail de mobilisation des acteurs socio-économiques du territoire, il a été souhaité par la CAPCA d'apporter le maximum d'opérationnalité aux fiches actions, afin que celle-ci soit de **véritables supports partagés et consolidés**, pour lancer la dynamique des actions détaillées.

Ainsi, un gros travail d'identification des partenaires potentiels a été réalisé pour n'oublier aucune structure compétente, et un **détail poussé de la déclinaison opérationnelle a été demandé** : calendrier, étapes de planning, estimation des moyens humains (hypothèse), niveau d'ambition chiffré, lien entre fiches action…

Ce travail a ensuite été **renforcé par le chiffrage de l'impact des actions sur la durée du PCAET,** en ce qui concerne la réduction des GES émis, les kWh économisés et ceux produits par les installations EnR. Ce travail très fin a permis de préciser les niveaux d'ambitions et les objectifs à atteindre, pour les adapter aux potentiels du territoire et à ses capacités, tout en s'assurant de lancer une dynamique pérenne pour l'atteinte des obligations réglementaires en 2030 et 2050.

- L'ensemble de ces fiches est détaillé dans un document annexe.

LE PROGRAMME D'ACTIONS

Une volonté de favoriser l'exemplarité de la collectivité

Pour mettre en œuvre cette transition, la collectivité doit être le moteur de cette dynamique. La CAPCA a de par l'importance de son patrimoine, de ses consommations énergétiques et le nombre de personnes qu'elle emploie, un impact non-négligeable sur le bilan carbone du territoire. C'est pour ces raisons que, dès sa création, la Communauté d'Agglomération s'est engagée fortement au travers une politique de mobilité pragmatique et ambitieuse (réseau de transport en commun T'CAP, autopartage, autostop organisé, plan de covoiturage administration, location de Vélos à Assistance Electrique, développement des voies douces…), le portage de la plateforme de la Rénovation Rénofuté ou encore l'investissement direct dans les structures de développement d'énergies renouvelables locales.

Au travers de ce plan climat, la CAPCA souhaite montrer son exemplarité en confiant l'opérationnalité de 29 des fiches action à ses services et en ciblant 17 directement sur l'amélioration de son impact et de celui de ses communes membres (isolation du parc public, utilisation de matériaux issus de filières locales, intégration d'EnR, amélioration de l'éclairage public, développement des mobilités alternatives lors des déplacements professionnels et encouragement de la démobilité, amélioration de la réduction et la valorisation des déchets, réduction de l'impact énergétique des bâtiments en travaillant sur les usages et achats durables..).

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

AXE 1 - Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes

Le secteur résidentiel est identifié comme le premier poste de consommation énergétique du territoire (34 %), et la facture énergétique moyenne/an/hab du territoire s'élève à environ 1 980 €. Il y a un intérêt à agir pour lutter contre la précarité énergétique et redonner des moyens à chaque habitant.

Avec une forte propension au chauffage bois peu performant et relativement émetteur de polluants, les publics les plus modestes sont vulnérables et souvent concernés par des logements mal isolés, ce qui aggrave leurs charges énergétiques. A cela s'ajoute, également, la présence de nombreux bâtiments ou logements utilisant encore des énergies chargées en carbone dont les impacts sur la qualité de l'air sont élevés.

L'objectif est donc de mener des actions massives pour rénover plus de logements, et de mobiliser les secteurs des bâtiments industriels, commerciaux, publics et tertiaire, qui seront également des contributeurs identifiés pour réduire leurs besoins énergétiques et leur dépendance aux énergies fossiles.

- **Favoriser l'isolation du parc privé**
- **Sensibiliser aux usages sobres des logements et des équipements**
- **Permettre le renouvellement des chauffages peu performants**
- **Améliorer l'efficacité énergétiques des entreprises et industries**
- **Lutter contre la précarité énergétique**
- **Favoriser l'isolation du parc public**
- **Utiliser des matériaux bio-sourcés et issus de filières locales.**

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

AXE 2 - Utiliser nos ressources renouvelables pour produire notre énergie

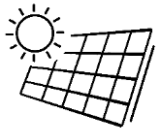

Le potentiel ENR est important sur le territoire de la CAPCA, et il doit ainsi permettre d'aller à l'avenir au-delà des 864 GWh produits annuellement. Grâce à ses ressources en eau, l'énergie hydroélectrique est déjà bien exploitée et permet, avec le bois-énergie de couvrir près de 90% des consommations du territoire.

Le potentiel le plus important réside dans le gisement solaire photovoltaïque. La multiplication des surfaces de panneaux photovoltaïques se fera quant à elle en priorité sur des surfaces déjà artificialisées comme les toitures terrasses privées (résidentielles, commerciales et industrielles) et les parkings. La volonté sera de tendre à l'autoconsommation pour que la production locale puisse directement bénéficier au territoire.

Seront également envisagés les potentiels thermiques du sol et le développement de l'éolien. La communauté d'Agglomération souhaite par ailleurs s'engager vers plus de projets d'énergie renouvelable participatifs, impliquant l'ensemble des acteurs du territoire.

- **Encourager le solaire photovoltaïque**
- **Développer et soutenir les projets d'énergie renouvelable participatifs**
- **Intégrer l'obligation EnR dans les documents d'urbanisme**
- **Promouvoir le solaire thermique sur les projets rentables**
- **Développer l'éolien en s'assurant de l'implication des citoyens, de la collectivité et des acteurs privés**
- **Développer la filière bois pour le chauffage**
- **Promouvoir la géothermie**

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

AXE 3 - Se déplacer autrement sur le territoire

L'impact du secteur des transports, second poste de consommation énergétique (25%) et premier émetteur de gaz à effet de serre (28%), est très important sur la CAPCA, du point de vue de la qualité de l'air et de la santé, mais aussi de la qualité de vie et du recours contraint à la voiture.

Les actions de cet axe résultent d'attentes fortes de la part des habitants et des travailleurs du territoire, en matière d'aménagements pour favoriser et sécuriser les modes de déplacements doux, mais aussi pour permettre la réduction du nombre de kilomètres parcourus en facilitant le télétravail et l'accès aux services de proximité.

Ces actions prennent part à une stratégie mobilité plus large visant l'implantation d'aires multimodales sur le territoire afin de favoriser le co-voiturage, de laisser son véhicule au profit du bus ou des mobilités douces.

Optimiser les déplacements

Développer les mobilités alternatives à l'autosolisme et les mobilités solidaires

Encourager la démobilité, télétravail, téléconférence

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

AXE 4 - Cultiver et entreprendre durablement sur notre territoire

La communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche est située au cœur de l'Ardèche, ce qui lui confère des atouts touristiques indéniables, avec sa proximité avec la Vallée du Rhône, le Pont d'Arc, ses grottes, ses gorges et sa biodiversité.

Pourtant, le territoire de la CAPCA est aussi directement exposé aux changements affectant depuis plusieurs années déjà la biodiversité, la ressource en eau, la qualité de l'air, l'approvisionnement alimentaire…
La préservation de ces ressources représente ainsi un enjeu fort pour la collectivité, qui souhaite s'engager aux côtés d'acteurs locaux dans une stratégie de gestion durable de son patrimoine naturel, en préservant la ressource en eau, qui se raréfie et en encourageant l'évolution vers des pratiques agricoles plus durables.
La mobilisation de l'ensemble des acteurs, notamment économiques pour préserver nos activités et nos ressources, adapter nos modes de production et de consommation est cruciale pour soutenir le dynamisme économique de la région, maintenir une diversité paysagère riche, un cadre de vie de qualité sur le territoire et mieux s'adapter aux impacts futurs du changement climatique.

Faire évoluer les pratiques culturales

Développer la transformation locale (circuits courts)

Préserver les terres agricoles et les sanctuariser

Mobiliser et accompagner les acteurs économiques

Valoriser et réduire les déchets

Préserver et mieux gérer l'eau disponible

Anticiper les impacts sanitaires du changement climatique

LES FICHES ACTIONS

Liste des 50 actions par axes stratégiques

Axe stratégique	N°	Intitulé de l'action
0/ Animation, gouvernance et communication	0.1	Assurer la gouvernance, le pilotage, le suivi et l'évaluation du PCAET
	0.2	Sensibiliser et mobiliser autour de l'engagement de la CAPCA pour le climat et la qualité de vie locale
1/ Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes	1.1	Massifier la rénovation thermique exemplaire du bâti public (notamment en promouvant le bois local et le solaire photovoltaïque dans les projets)
	1.2	Développer les réseaux de chaleur issue de sources renouvelables
	1.3	Concevoir et déployer le SPPEH
	1.4	Remplacer les points de lumière et favoriser les extinctions sectorisées de l'éclairage public
	1.5	Réaliser une campagne d'isolation par l'extérieur des bâtiments privés
	1.6	Développer une offre de tiers-financement
	1.7	Former des relais sur la lutte contre la précarité énergétique
	1.8	Soutenir l'amélioration de l'habitat privé via une OPAH et Rénofuté
	1.9	Renforcer et déployer les permanences info-énergie et habitat des partenaires
	1.10	Valoriser les rénovations énergétiques de logements privés exemplaires
	1.11	Adapter les villes et les bâtiments publics et privés aux chaleurs estivales
2/ Utiliser nos ressources renouvelables pour produire notre énergie	2.1	Création d'une unité de méthanisation industrielle et d'une station bio-GNV
	2.2	Développer les énergies renouvelables pour le chauffage et l'eau-chaude des bâtiments publics et privés
	2.3	Accompagner les entreprises dans la valorisation de la chaleur fatale (Terre Adélice, Groupe Aoste…)
	2.4	Promouvoir l'autoconsommation PVT via les sociétés citoyennes
	2.5	Développer un cadastre éolien foncier public (+AMI) et un cadastre solaire au sol pour anciens sites industriels & carrières
	2.6	Créer une structure juridique pour porter des investissements EnR

LES FICHES ACTIONS

Liste des 50 actions par axes stratégiques

Axe stratégique	N°	Intitulé de l'action
3/ Se déplacer autrement sur notre territoire	3.1	Redonner de l'attractivité aux centres-bourgs et villages
	3.2	Rationnaliser les déplacements professionnels en mettant en place des plateformes logistique
	3.3	Développer des espaces de travail mutualisés
	3.4	Mettre en place l'auto-stop organisé en milieu rural
	3.5	Mettre en place l'autopartage de véhicules électriques et de proximité
	3.6	Sensibiliser les publics précaires aux enjeux mobilité
	3.7	Mettre en place un service de location de Vélos à assistance électrique
	3.8	Inciter à se déplacer sur les voies douces
	3.9	Développer un "itinéraire cyclable continu" le long de la vallée Ouvèze
	3.10	Mettre en place un "Plan Covoiturage" à destination des administrations et des entreprises
	3.11	Développer l'accès des services intercommunaux au plus près des habitants – Point info Jeunes et MSAP itinérante
	3.12	Mettre en place des actions en faveur de la mobilité et pour réduire la consommation d'énergie pour les agents de la CAPCA dans le cadre de leurs déplacements professionnels
	3.13	Mettre en place le réseau de transport en commun T'CAP
	3.14	Développer les aires de covoiturage
4/ Vivre, cultiver et entreprendre durablement sur notre territoire	4.1	Réduire et valoriser les déchets et relocaliser leur transformation
	4.2	Créer une plateforme en ligne « Bourse aux déchets » et réaliser une action "Commerçant Zéro Déchets"
	4.3	Développer la méthanisation agricole par injection dans le réseau
	4.4	Préserver les terres agricoles et définir lesquelles sanctuariser
	4.5	Accompagner la restauration collective vers un approvisionnement local de qualité
	4.6	Inciter les entreprises et artisans à réduire leurs consommations de flux (énergie, eau, matières premières)
	4.7	Réaliser un guide durable pour la collectivité
	4.8	Valoriser et récupérer les déchets verts compostables
	4.9	Sensibiliser les agents de la CAPCA sur le geste du tri sélectif et la réduction des déchets
	4.10	Installer des composteurs partagés au pied des HLM
	4.11	Adapter l'agriculture locale aux enjeux du changement climatique
	4.12	Diminuer la consommation d'intrants (produits phytosanitaires, eau, engrais minéraux, aliments concentrés, énergie directe) dans les exploitations agricoles
	4.13	Récupérer et stocker les eaux pluviales
	4.14	Mettre en place des mesures d'économies d'eau
	4.15	Mettre en place des actions de sensibilisation aux économies d'eau
	4.16	Limiter l'artificialisation des sols
	4.17	Mobiliser la collectivité, les acteurs et la population pour lutter contre la propagation des espèces nuisibles à la santé

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

Chaque action proposée a été confrontée aux différents enjeux environnementaux du territoire (incluant les zones Natura 2000) afin **d'identifier les incidences potentielles, positives ou négatives ainsi que les éventuels manques**.

Evaluation et quantification du nombre d'actions ayant un impact sur les différentes thématiques environnementales

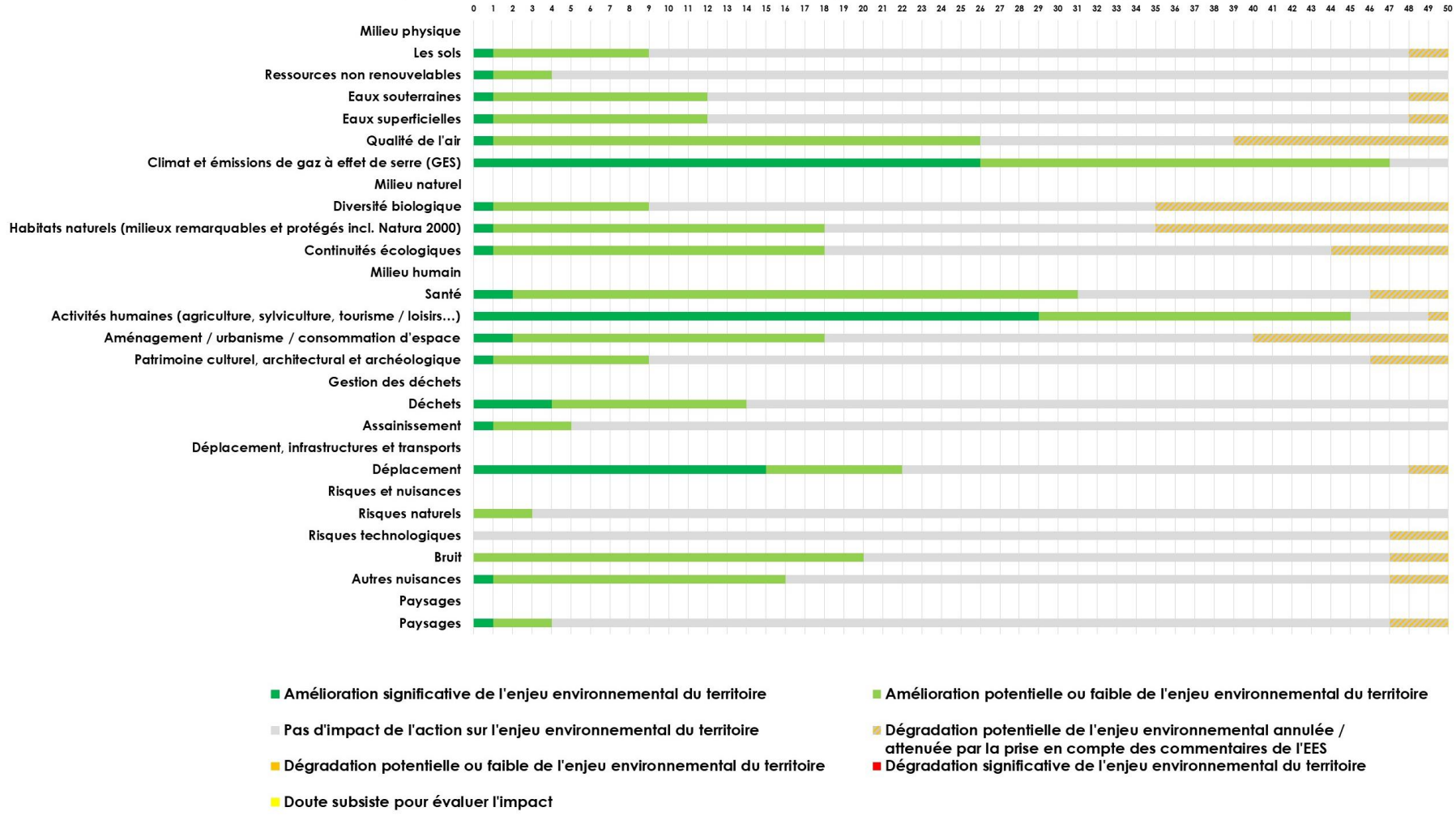

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

Les **incidences globales du PCAET sur l'environnement sont susceptibles d'être positives**. Toutefois, de **potentielles incidences négatives** ont été identifiées et **des mesures permettant d'éviter, réduire ou compenser ces impacts** ont été intégrées à l'opérationnalisation des actions. Une **attention particulière** sera portée sur les actions relatives :

- L'artificialisation des sols lors de **projets d'aménagement** (les terrains déjà artificialisés seront privilégiés ainsi que les friches)
- Au **développement des EnR** qui nécessitera des études d'incidences spécifiques à chaque projet et qui devront prendre en compte le contexte environnemental (TVB, Natura 2000…)
- Au développement du **bois énergie** en lien avec :
  - La **dégradation de la qualité de l'air** et les conséquences sur la **santé**
- Au développement de la **méthanisation** et ses incidences sur :
  - La qualité des sols, de l'eau et de l'air, ainsi que les nuisances olfactives
  - Les objectifs de réduction des déchets
  - Les objectifs d'évolution des pratiques agricoles
  - L'augmentation du trafic lié à l'approvisionnement des matières méthanisables

Les liens et l'articulation entre le plan d'actions et les plans et schémas d'orientation du territoire ont été examinés

Prise en compte de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)	Les actions du PCAET contribuent positivement aux objectifs de la SNBC. Les objectifs stratégiques du PCAET pour les émissions de GES et la consommation énergétique ne permettent pas d'atteindre les objectifs nationaux 2050. Pour le développement des EnR, la stratégie de la CAPCA est plus ambitieuse que les objectifs nationaux.
Compatibilité avec le Schéma Régional Climat-Air-Energie et le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)	Aucune des actions du PCAET n'est en divergence avec les orientations structurantes et transversales du SRCAE ou du SRADDET. Le PCAET est donc compatible avec ces schémas. Certains objectifs ne sont toutefois pas adressés directement bien que en lien avec le PCAET : la formation aux métiers de la société post-carbone et le développement de la recherche portant sur l'empreinte carbone des activités humaines. Les objectifs chiffrés de la CAPCA sur le volet énergétique s'approchent de ceux fixés par le SRADDET. En revanche, les objectifs chiffrés sur le volet air ne permettront pas d'atteindre ceux fixés par le SRADDET.
Prise en compte du SCoT Centre Ardèche	Aucune des actions du PCAET n'est en divergence avec les orientations structurantes du SCoT. Le PCAET est donc compatible avec cette charte.
Cohérence avec la Charte du PNR des Monts d'Ardèche	Aucune des actions du PCAET n'est en divergence avec les orientations thématiques de la Charte du PNR des Monts d'Ardèche. Le PCAET est donc compatible avec ce schéma.

- Les thématiques qui apparaissent comme des enjeux forts du territoire à l'issue de l'état initial de l'environnement sont traitées de façon cohérente dans le programme d'actions du PCAET.
- Les actions du PCAET de la Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche contribuent d'une manière positive aux objectifs du PCAET (ENR, maitrise de l'énergie, GES, qualité de l'air, adaptation au changement climatique)
- Un attention particulière devra tout de même être portée sur :
  - Le **développement du Bois énergie**
  - Le **développement des EnR** qui nécessitera des études d'incidences spécifiques à chaque projet, en particulier la méthanisation et l'éolien
  - La **consommation d'espace** pour certains projets, dont pour certains les terrains déjà artificialisés devront être privilégiés ainsi que les friches
- L'intégration de l'environnement lors de l'opérationnalisation des actions, la mise en place et le **suivi des indicateurs environnementaux** permettra de suivre ces incidences afin d'adapter les actions ou prendre des mesures de correction adaptées tout au long de la démarche (amélioration continue).

LE SUIVI ET L'EVALUATION

PCAET de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

PRIVAS CENTRE ARDÈCHE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SUIVI & EVALUATION

Le suivi du PCAET

- L'analyse qualitative vérifiera dans quelle mesure les objectifs du PCAET ont été atteints, et si les moyens mis en œuvre (humains, techniques, financiers, administratifs) étaient suffisants et adaptés pour atteindre les objectifs.

- Cela conduira la CAPCA à dégager les clés de réussite (à reproduire), les difficultés (à anticiper ou contourner) et les erreurs (à ne pas reproduire). Surtout, cela permettra de renforcer la connaissance des parties prenantes sur des sujets parfois complexes, d'apprécier la qualité de la concertation, de la mobilisation et de communiquer.

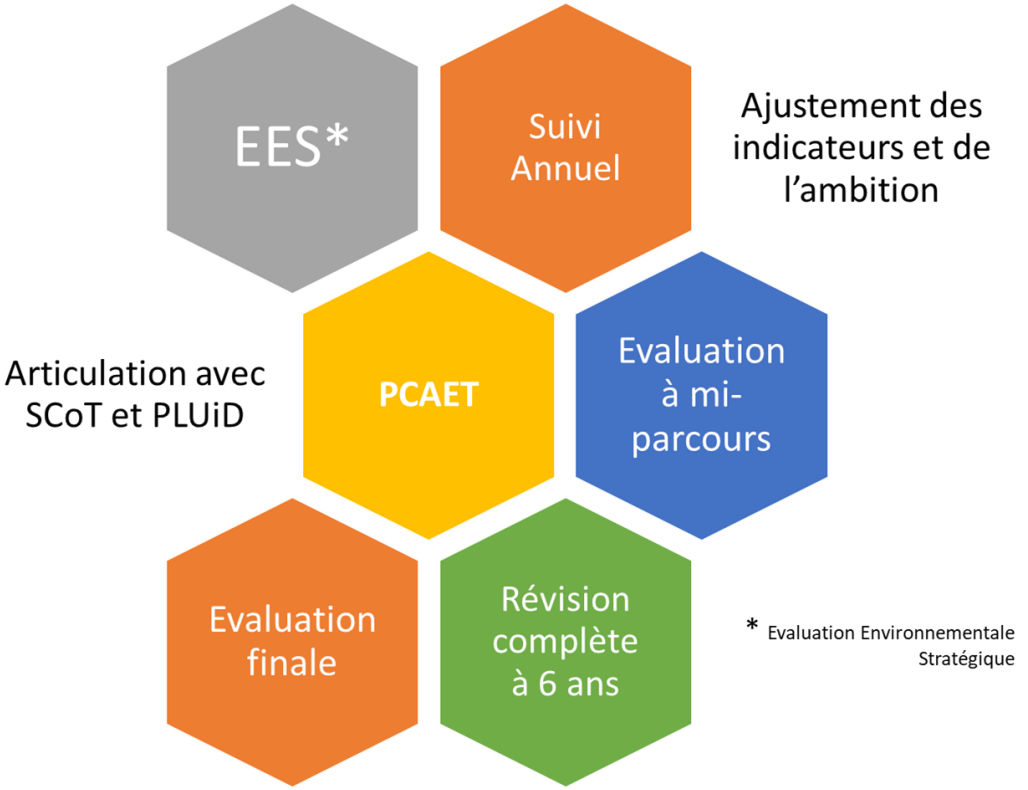

SUIVI & EVALUATION

Le suivi du PCAET

- Pour les actions développées sur le long terme, les indicateurs enregistrés dans un tableau de bord permettent de suivre progressivement l'atteinte des objectifs fixés.
- Les indicateurs permettent ainsi de justifier, de façon pratique et visible, des moyens qui ont été attribués à une opération, à des investissements réalisés et plus largement, d'une politique menée. Ils serviront de base au travail d'évaluation.
- Il sera nécessaire de compléter ce travail par une analyse plus qualitative des effets réels d'une action (enquêtes de satisfaction, taux de passage à l'acte…).

L'évaluation du PCAET

- L'évaluation proposera des recommandations opérationnelles et une révision éventuelle des priorités et de l'affectation des ressources (confirmant ainsi la stratégie ou, si besoin, la redéfinissant).
- La CAPCA aura ainsi une vision globale de la démarche et de son impact, ce qui crédibilisera et légitimera le plan climat.

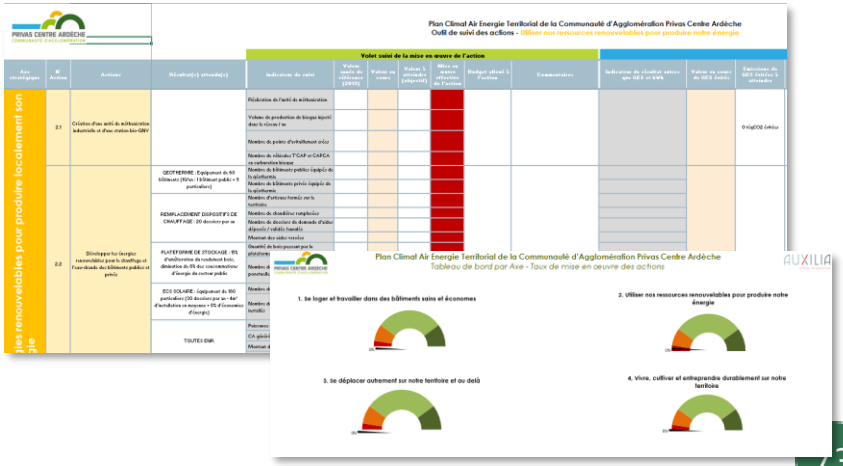

LES INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs de suivi et d'évaluation – AXE 1

N° Action	Actions	Indicateur de suivi
1.1	Massifier la rénovation thermique exemplaire du bâti public (notamment en promouvant le bois local et le solaire photovoltaïque dans les projets)	Nombre de mètres cubes de bois local mis en œuvre
		Nombre d'entreprises du territoire impliquées dans les projets
		Nombre de m² de PV posés et puissance fournie
1.2	Développer les réseaux de chaleur issue de sources renouvelables	Nombre de projets réalisés
		Surface installée
1.3	Concevoir et déployer le SPPEH	Nombre de ménages reçus conseillés
		Nombre de projets accompagnés
		Partenariats mobilisés
1.4	Remplacer les points de lumière et favoriser les extinctions sectorisées de l'éclairage public	Nombre de communes pratiquant les extinctions
		Nombre de points lumineux supprimés
		Enquête de satisfaction du public
1.5	Réaliser une campagne d'isolation par l'extérieur des bâtiments privés	Nombre d'opérations exemplaires développées
		Montant des aides mobilisées
		Montant des travaux engagés (€)
1.6	Développer une offre de tiers-financement	Nombre de dossiers validés
		Montant des prêts
		Montant des travaux engagés (€)

LES INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs de suivi et d'évaluation – AXE 1

N° Action	Actions	Indicateur de suivi
1.7	Former des relais sur la lutte contre la précarité énergétique	Nombre de formations dispensées
		Nombre de professionnels formés
		Nombre de réunions d'information
		Nombre de ménages en situation de précarité énergétique repérés et réorientés
		Nombre de dossiers FSL
1.8	Soutenir l'amélioration de l'habitat privé via une OPAH et Rénofuté	Nombre de dossiers réalisés
		Partenariats mobilisés
		Nombre d'artisans en formation ou sensibilisés
		Nombre de sessions de formation et réunions de travail
1.9	Renforcer et déployer les permanences info-énergie et habitat des partenaires	Nombre de permanences réalisées et de personnes conseillées
		Partenariats mobilisés
		Taux de satisfaction des usagers
1.10	Valoriser les rénovations énergétiques de logements privés exemplaires	Nombre de visites réalisées
		Nombre de dossiers Rénofuté reçus suite à ces visites taux de satisfaction
		Nombre de participants aux visites (avec et sans double compte)
1.11	Adapter les villes et les bâtiments publics et privés aux chaleurs estivales	Nombre de commune ayant bénéficié du fond de concours
		Nombre de particuliers ayant bénéficié des aides
		Nombre de projets mis en œuvre

LES INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs de suivi et d'évaluation – AXE 2

N° Action	Actions	Indicateur de suivi
2.1	Création d'une unité de méthanisation industrielle et d'une station bio-GNV	Réalisation de l'unité de méthanisation
		Nombre de véhicules T'CAP et CAPCA en carburation biogaz
2.2	Développer les énergies renouvelables pour le chauffage et l'eau-chaude des bâtiments publics et privés	Nombre de bâtiments publics équipés de la géothermie
		Nombre de chaudières remplacées
		Nombre de dossiers de demande d'aides déposés / validés /annulés
		Montant des aides versées
		Réalisation de l'enquête auprès des producteurs
		Réalisation de l'étude d'opportunité de la plateforme
		Remobiliser les ménages financés lors du Plan Solaire
		Nombre d'installations
2.3	Accompagner les entreprises dans la valorisation de la chaleur fatale (Terre Adélice, Groupe Aoste…)	Nombre d'entreprises accompagnées
		Nombre de projets aboutis
2.4	Promouvoir l'autoconsommation PVT via les sociétés citoyennes	Nombre m² installées
		Puissance installée (kWc)
		Nombre de projets de société citoyenne EnR ayant bénéficié d'une AMO
2.5	Développer un cadastre éolien foncier public (+AMI) et un cadastre solaire au sol pour anciens sites industriels & carrières	Nombre de projets lancés
		Puissance installée (MW)
2.6	Créer une structure juridique pour porter des investissements EnR	Etude d'opportunité sur la création d'une structure

LES INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs de suivi et d'évaluation – AXE 3

N° Action	Actions	Indicateur de suivi
3.1	Redonner de l'attractivité aux centres-bourgs et villages	Réalisation d'un guide de bonnes pratiques des PLU ou d'ateliers à destination des communes
3.2	Rationnaliser les déplacements professionnels en mettant en place des plateformes de logistique	Nombre de plateformes créées
		Réalisation des études préalables d'opportunité et de faisabilité
3.3	Développer des espaces de travail mutualisés	Nombre de lieux et espaces créés
		Nombre de places occupées dans les locaux de coworking
3.4	Mettre en place l'auto-stop organisé en milieu rural	Nombre de panneaux d'autostop installés
		Nombre de communes partenaires
3.5	Mettre en place l'autopartage de véhicules électriques et de proximité	Nombre de km parcourus
		Mise en place effective du service
		Nombre de communes engagées
3.6	Sensibiliser les publics précaires aux enjeux mobilité	Nombre de personnes accompagnées par an
		Nombre d'acteurs sociaux formés
		Nombre d'ateliers réalisés
3.7	Mettre en place un service de location de Vélos à assistance électrique	Nombre de location de VAE sur l'année
		Nombre de dossier d'aide
		Nombre de VAE financés / an
3.8	Inciter à se déplacer sur les voies douces	Mise en place d'une campagne d'information et de sensibilisation

LES INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs de suivi et d'évaluation – AXE 3

N° Action	Actions	Indicateur de suivi
3.9	Développer un "itinéraire cyclable continu" le long de la vallée Ouvèze	Nombre de km aménagés
		Réalisation de l'étude
3.10	Mettre en place un "Plan Covoiturage" à destination des administrations et des entreprises	Mis en place du service
		Nombre d'utilisateurs du service Klaxit
3.11	Développer l'accès des services intercommunaux au plus près des habitants – Point info Jeunes et MSAP itinérante	Nombre de communes couvertes par la MSAP itinérante et population desservie
3.12	Mettre en place des actions en faveur de la mobilité et pour réduire la consommation d'énergie pour les agents de la CAPCA dans le cadre de leurs déplacements professionnels	Nombre de km économisés / an (Challenge Mobilité)
		Remplacement de deux véhicules par des véhicules électriques
3.13	Mettre en place le réseau de transport en commun T'CAP	Nombre d'usagers transportés chaque année sur le réseau urbain et régulier
		Nombre d'usagers non scolaires transportés chaque année sur les services scolaires
		Nombre d'usagers transportés chaque année sur les transports à la demande
3.14	Développer les aires de covoiturage	Nombre d'aires de covoiturage créées
		Nombre d'aires améliorées

LES INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs de suivi et d'évaluation – AXE 4

N° Action	Actions	Indicateur de suivi
4.1	Réduire et valoriser les déchets et relocaliser leur transformation	Nombre d'acteurs économiques accompagnés
4.2	Créer une plateforme en ligne « Bourse aux déchets » et réaliser une action "Commerçant Zéro Déchets"	Mise en place de la plateforme en ligne
		Réalisation de l'action zéro déchet
4.3	Développer la méthanisation agricole par injection dans le réseau	Lancement des études
		Mise en place d'un chantier participatif pilote
4.4	Préserver les terres agricoles et définir lesquelles sanctuariser	Mise en place d'un projet de requalification des friches industrielles (maraichage),
		Traduire cette ambition dans les documents d'urbanisme : PLU et cartes communales
4.5	Accompagner la restauration collective vers un approvisionnement local de qualité	Nombre de cuisines centrales créées
		Taux d'approvisionnement en produits locaux et biologiques
4.6	Inciter les entreprises et artisans à réduire leurs consommations de flux (énergie, eau, matières premières)	Nombre d'entreprises diagnostiquées
		Réalisation et diffusion du questionnaire d'analyse des besoins
		Nombre de passages à l'acte
4.7	Réaliser un guide durable pour la collectivité	Rédaction d'un guide de bonnes pratiques en interne
		Réalisation et diffusion d'un questionnaire à destination des agents
		Réalisation d''un état des lieux des consommations ud bâti
4.8	Valoriser et récupérer les déchets verts compostables	Lancement d'études d'opportunité des besoins au près des agriculteurs et auprès des particuliers (prestation de broyage)
		Volume de déchets verts valorisés localement

LES INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs de suivi et d'évaluation – AXE 4

N° Action	Actions	Indicateur de suivi
4.9	Sensibiliser les agents de la CAPCA sur le geste du tri sélectif et la réduction des déchets	Mise en place des actions de sensibilisation
		Installation d'un composteur
4.10	Installer des composteurs partagés au pied des HLM	Installation de 50 composteurs en pied d'immeuble
		Formation de 10 maitres composteur
4.11	Adapter l'agriculture locale aux enjeux du changement climatique	Nombre de formations organisées
		Nombre d'exploitant.e.s sensibilisé.e.s/formé.e.s aux nouvelles pratiques
4.12	Diminuer la consommation d'intrants (produits phytosanitaires, eau, engrais minéraux, aliments concentrés, énergie directe) dans les exploitations agricoles	Mise en place d'un dispositif de soutien des exploitants en cas de mis en place de bonnes pratiques
		Mise en place d'un plan d'action de sensibilisation et d'accompagnement des agriculteurs
4.13	Récupérer et stocker les eaux pluviales	Nombre de toitures publiques et privés équipées
		Mise en place d'un dispositif d'aide aux particuliers
4.14	Mettre en place des mesures d'économies d'eau	m3 économisés dans le parc public et privé
		Lancement de l'achat groupé de matériel hydroéconome

LES INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs de suivi et d'évaluation – AXE 4

N° Action	Actions	Indicateur de suivi
4.15	Mettre en place des actions de sensibilisation aux économies d'eau	Nombre de sessions de sensibilisation réalisées
		Nombre d'élèves ayant participé à des actions de sensibilisation
4.16	Limiter l'artificialisation des sols	Nombre de m² désimperméabilisés
		Nombre de mesures de compensation de l'artificialisation inévitable mises en œuvre
4.17	Mobiliser la collectivité, les acteurs et la population pour lutter contre la propagation des espèces nuisibles à la santé	Mise à jour du plan de gestion des espèces nuisibles
		Mettre en place une action de communication sur le sujet des espèces nuisibles
		Nombre de formations des agents territoriaux impliqués dans les marchés publics et travaux
		Proportion de chantiers respectant le plan de gestion et les clauses techniques

CONCLUSION

PCAET de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

PRIVAS CENTRE ARDÈCHE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CONCLUSION

Un programme d'actions ambitieux et opérationnel

- A travers de ses 50 fiches, le programme d'actions **intègre 4 enjeux transversaux prioritaires** : atténuation de l'impact des activités du territoire sur le climat (réduction des émissions GES), adaptation du territoire au changement climatique, amélioration de la qualité de l'air pour la santé, et transition énergétique pour la croissance verte.

- La stratégie Climat de la CAPCA vise à mettre en œuvre **un scénario local de transition énergétique** prenant en compte l'évolution démographique du territoire et fixe à horizon 2030 des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre/amélioration de la qualité de l'air, de maîtrise de la consommation énergétique, ainsi que la hausse de la part locale des énergies renouvelables.

- Pour atteindre ces objectifs ambitieux, dans un territoire en croissance, la stratégie a été déclinée selon 4 axes comportant **50 fiches actions** et concernant de nombreux sujets : la rénovation énergétique des logements, les projets d'aménagement exemplaires, la préservation des espaces naturels, l'éco-mobilité, la production d'énergies renouvelables locales, l'appui aux acteurs économiques pour des projets durables, une agriculture pérenne et de proximité, l'animation de la transition énergétique sur le territoire pour faire agir toutes les catégories d'acteurs et enfin l'exemplarité de la collectivité sur les questions de gestion énergétique des bâtiments, de l'eau et des énergies renouvelables.

CONCLUSION

L'enjeu d'un engagement et d'une mobilisation durable

Les actions de la CAPCA ne pourront suffire, à elles seules, à atteindre les objectifs fixés : **la mobilisation des acteurs du territoire est indispensable**, chacun a un rôle à jouer et c'est bien par la multiplication des actions que la transition énergétique pourra s'effectuer.

Le travail réalisé à travers la concertation et la co-construction des actions révèle une prise de conscience générale de chaque participant. La richesse des propositions et le niveau d'intention pour passer en phase opérationnelle est à souligner, le virage suscité par ce PCAET est réel et sera soutenu par la collectivité en charge de l'animation du PCAET et d'une partie de sa mise en œuvre.

Ainsi, afin de faire vivre la démarche et le Plan Climat, **un processus de suivi et d'évaluation est prévu, de nouvelles actions peuvent être portées** par la CAPCA ou d'autres partenaires du territoire. Ce Plan doit-être évolutif, réaliste et adaptable en fonction de nouvelles propositions ou d'évolutions technologiques significatives.

Version Janvier 2020

PCAET de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

Ce rapport final a été réalisé grâce à l'accompagnement du groupement mandaté par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche pour l'élaboration de son PCAET.

Il s'agit des 3 bureaux d'études suivants :

AUXILIA
CONSEIL EN TRANSITION

atmoterra

AXENNE